

Ce que pense Jimmy Wales des App Stores et de la Neutralité du Net

Voici une courte traduction qui fait en quelque sorte la jonction entre [les 10 ans de Wikipédia](#) et [notre récent billet](#) évoquant la difficile cohabitation entre l'App Store d'Apple et les logiciels libres.



Il n'y a pas que les *libristes* qui critiquent ces plateformes et qui y voient un possible « nœud d'étranglement », il y a aussi [le fondateur de Wikipédia](#)^[1].

Pour ce qui concerne la [neutralité du Net](#), il se montre plus prudent en ne partageant pas l'alarmisme de certains, mais il reconnaît que son avis est « fluctuant » sur le sujet.

Jimmy Wales, de Wikipédia : les App stores, une menace claire et actuelle

[Wikipedia's Jimmy Wales: App stores a clear and present danger](#)

*John Lister – 13 janvier 2011 – Tech.Blorge
(Traduction Framalang : Olivier Rosseler)*

Le modèle des plateformes de téléchargement d'application (NdT : ou App Stores, du nom de la plus célèbre d'entre elles, celle d'Apple) est une menace plus immédiate pour la liberté d'Internet que les entorses à la neutralité du Net. C'est l'opinion de Jimmy Wales, le boss de Wikipédia.

D'après Wales, qui a clairement insisté sur le fait qu'il parlait en son nom propre, les plateformes de téléchargement

d'applications, comme l'App Store d'iTunes, peuvent devenir des « nœuds d'étranglements très dangereux. » D'après lui, il est temps d'évaluer si ce modèle est « une menace pour la variété et l'ouverture des écosystèmes » en avançant que « lorsque nous achetons un appareil, nous devrions en avoir le contrôle. »

Wales s'exprimait lors d'un évènement à Bristol, en Angleterre, à l'occasion de l'anniversaire des 10 ans de Wikipédia. Pour lui, les inquiétudes exprimées sur la neutralité du Net ne sont souvent qu'hypothétiques et ne représentent pas un danger immédiat. Il reconnaît cependant que le sujet est complexe et que sa propre opinion est « sujette aux fluctuations » (ce qui signifie apparemment qu'il ne suivrait pas aveuglément un principe strict quelle que soit la situation). Il trouve que les arguments de la campagne pour la neutralité du Net sont « largement alarmistes » et plus centrés sur des craintes que sur des faits.

Wales s'est livré à une session de questions/réponses après une présentation sur le passé, le présent et le futur de Wikipédia. Il y cite notamment [le tweet d'un enseignant](#) qui disait : « Hier, j'ai demandé à une de mes étudiantes si elle savait ce qu'est une encyclopédie et elle m'a répondu « Quelque chose comme Wikipédia ? ». » D'après Wales, de tels exemples montrent que « la qualité de Wikipédia est un enjeu culturel majeur. » Mais il insiste sur le fait que les étudiants ne devraient pas citer Wikipédia dans leurs essais ou leurs dissertations, ni aucune autre encyclopédie d'ailleurs.

Partant du constat que 87% des contributeurs de Wikipédia sont des hommes, d'âge moyen 26 ans, et que les docteurs sont deux fois plus représentés que dans la population globale, l'un des plus grands défis du site est, selon lui, de s'ouvrir à une population plus diverse de contributeurs. Une solution serait de simplifier le système d'édition, éliminer autant que

possible tout ce qui fait appel aux codes. Il reconnaît en particulier que la création de tableaux est un véritable « cauchemar ».

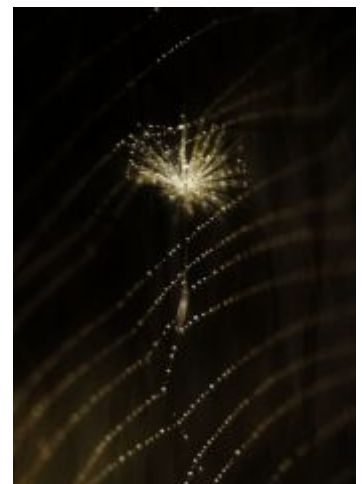
Mais il insiste également sur le fait que Wikipédia ne dévierait pas de son but premier. S'il concède que l'ajout de fonctionnalités comme les e-mails ou le chat pourrait attirer plus de visiteurs, ce qui est l'objectif de services commerciaux, cela ne profiterait pas nécessairement à la qualité du contenu de Wikipédia, qui, d'après lui, devrait « égaler celle de l'encyclopédie Britannica, voire faire mieux. »

Notes

[1] Crédit photo : [Joi Ito](#) (Creative Commons By)

Longue vie au Web, par Tim Berners-Lee

« Sir » Tim Berners-Lee, le père du Web, a livré ce week-end au magazine Scientific American, une analyse complète lucide et accessible des menaces qui pèsent aujourd'hui sur ce curieux phénomène qui depuis vingt ans a changé la face du monde : Internet.



En termes simples, Berners-Lee revient sur l'universalité de ce réseau, qui n'a pu se développer que grâce à des

conditions initiales propices :

- Une technique simple et libre, donc bidouillable par chacun dans son coin;
- Une conception décentralisée, permettant une croissance tous azimuts;
- Le principe de neutralité du réseau, qui permet à tous de proposer du contenu.

Or, force est de constater que ces conditions, qui ont démarqué ce que nous appelons aujourd'hui « Internet » des autres tentatives de mise en réseau à grande échelle d'ordinateurs de par le monde, sont attaquées et mises en péril par de grandes entreprises, et, presque comme une conséquence par de nombreux gouvernements. ^[1]

À la lecture de ce texte, on peut également se rendre compte que la France est malheureusement en bonne position parmi les gouvernements les plus hostiles au réseau, et que la HADOPI, comme un pavé jeté dans la mare, éclabousse effectivement de honte le pays des droits de l'Homme face à ses voisins. Contrastant par exemple clairement avec le droit au haut débit pour tous mis en place par la Finlande et lui aussi mentionné par Berners-Lee.

Toutefois, la principale qualité de cette riche synthèse est son ton résolument grand public, qui a mobilisé l'équipe [Framalang](#) tout un week-end pour venir à bout de la traduction des 6 pages de l'article original en moins de 48h.

Longue vie au Web ! Un appel pour le maintien des standards ouverts et de la neutralité

[Long Live the Web, A Call for Continued Open Standards and Neutrality](#)

Tim Berners-Lee – lundi 22 novembre – ScientificAmerican.com

Traduction Framalang : Goofy, Pablo, Seb seb, Misc, Siltaar

Le Web est un enjeu crucial non seulement pour la révolution numérique mais aussi pour notre prospérité – et même pour notre liberté. Comme la démocratie elle-même, il doit être défendu.

Le *world wide web* est venu au monde, concrètement, sur mon ordinateur de bureau à [Genève en Suisse](#) en décembre 1990. Il était composé d'un [site Web](#) et d'un [navigateur](#), qui d'ailleurs se trouvaient sur la même [machine](#). Ce dispositif très simple faisait la démonstration d'une idée fondamentale : n'importe qui pouvait partager des informations avec n'importe qui d'autre, n'importe où. Dans cet esprit, le Web s'est étendu rapidement à partir de ces fondations. Aujourd'hui, à son 20ème anniversaire, le Web est intimement mêlé à notre vie de tous les jours. **Nous considérons qu'il va de soi, nous nous attendons à ce qu'il soit disponible à chaque instant, comme l'électricité.**

Le Web est devenu un outil puissant et omniprésent parce qu'il a été conçu suivant des principes égalitaires et parce que des milliers d'individus, d'universités et d'entreprises ont travaillé, à la fois indépendamment et ensemble en tant que membres du [World Wide Web Consortium](#), pour étendre ses possibilités en se fondant sur ces principes.

[Le Web tel que nous le connaissons](#), cependant, est menacé de diverses façons. Certains de ses plus fameux locataires ont commencé à rogner sur ses principes. D'énormes sites de réseaux sociaux retiennent captives les informations postées par leurs utilisateurs, à l'écart du reste du Web. Les fournisseurs d'accès à [Internet](#) sans fil sont tentés de ralentir le trafic des sites avec lesquels ils n'ont pas d'accords commerciaux. Les gouvernements – qu'ils soient totalitaires ou démocratiques – surveillent les habitudes en ligne des citoyens, mettant en danger d'importants droits de

l'Homme.

Si nous, les utilisateurs du Web, nous permettons à ces tendances et à d'autres encore de se développer sans les contrôler, **le Web pourrait bien se retrouver fragmenté en archipel**. Nous pourrions perdre la liberté de nous connecter aux sites Web de notre choix. Les effets néfastes pourraient s'étendre aux smartphones et aux tablettes, qui sont aussi des portails vers les nombreuses informations fournies par le Web.

Pourquoi est-ce votre affaire ? Parce que le Web est à vous. C'est une ressource publique dont vous, vos affaires, votre communauté et votre gouvernement dépendent. Le Web est également vital pour la démocratie, en tant que canal de communication qui rend possible une conversation globale permanente. Le Web est désormais plus crucial pour la liberté d'expression que tout autre média. Il transpose à l'âge numérique les principes établis dans la [constitution des États-Unis](#), dans la [Magna Carta](#) britannique et d'autres textes fondateurs : la liberté de ne pas être surveillée, filtrée, censurée ni déconnectée.

Pourtant les gens semblent penser que le Web est en quelque sorte un élément naturel, et que s'il commence à déperir, eh bien, c'est une de ces choses malheureuses contre lesquelles on ne peut rien faire. Or il n'en est rien. Nous créons le Web, en concevant les protocoles pour les ordinateurs et les logiciels. Ce processus est entièrement entre nos mains. C'est nous qui choisissons quelles caractéristiques nous voulons qu'il ait ou non. Il n'est absolument pas achevé (et certainement pas mort). Si nous voulons contrôler ce que fait le gouvernement, ce que font les entreprises, comprendre dans quel état exact se trouve la planète, trouver un traitement à la maladie d'Alzheimer, sans parler de partager nos photos avec nos amis, nous le public, la communauté scientifique et la presse, nous devons nous assurer que les principes du Web demeurent intacts – pas seulement pour préserver ce que nous avons acquis mais aussi pour tirer profit des grandes avancées

qui sont encore à venir.

L'universalité est le principe fondateur

Il existe des principes-clés pour s'assurer que le Web devienne toujours plus précieux. Le premier [principe de conception](#) qui sous-tend l'utilité du Web et son développement, c'est l'universalité. Lorsque vous créez un lien, vous pouvez le diriger vers n'importe quoi. Cela signifie que chacun doit être capable de mettre tout ce qu'il veut sur le Web, quel que soit l'ordinateur, le logiciel utilisé ou la langue parlée, peu importe qu'on ait une connexion avec ou sans wifi. Le Web devrait être utilisable par des [personnes handicapées](#). Il doit fonctionner avec n'importe quelle information, que ce soit un document ou un fragment de données, quelle que soit la qualité de l'information – du tweet crétin à la thèse universitaire. Et il devrait être accessible avec n'importe quel type de matériel connectable à Internet : ordinateur fixe ou appareil mobile, petit ou grand écran.

Ces caractéristiques peuvent paraître évidentes, allant de soi ou simplement sans importance, mais ce sont grâce à elles que vous pourrez voir apparaître sur le Web, sans aucune difficulté, le site du prochain film à succès ou la nouvelle page d'accueil de l'équipe locale de foot de votre gamin. L'universalité est une exigence gigantesque pour tout système.

La décentralisation est un autre principe important de conception. Vous n'avez nul besoin de l'approbation d'une quelconque autorité centrale pour ajouter une page ou faire un lien. Il vous suffit d'utiliser trois protocoles simples et standards : écrire une page en [HTML](#) (langage de balisage hypertextuel), de la nommer selon une norme d'[URI](#) (identifiant uniforme de ressource), et de la publier sur Internet en utilisant le protocole [HTTP](#) (protocole de transfert hypertexte). La décentralisation a rendu possible l'innovation à grande échelle et continuera de le faire à l'avenir.

L'URI est la clé de l'universalité (à l'origine j'ai appelé le procédé de nommage URI, Universal Resource Identifier – Identifiant Universel de Ressource ; par la suite il est devenu [URL](#), Uniform Resource Locator – Localisateur Uniforme de Ressource). L'URI vous permet de suivre n'importe quel lien, indépendamment du contenu vers lequel il pointe ou de qui publie ce contenu. Les liens transforment le contenu du Web en quelque chose de plus grande valeur : un espace d'information inter-connecté.

Plusieurs menaces à l'encontre de l'universalité du Web sont apparues récemment. Les compagnies de télévision par câble qui vendent l'accès à Internet se demandent s'il faut pour leurs clients limiter le téléchargement à leurs seuls contenus de divertissement. Les sites de réseaux sociaux présentent un problème différent. Facebook, LinkedIn, Friendster et d'autres apportent essentiellement une valeur en s'emparant des informations quand vous les saisissez : votre date de naissance, votre adresse de courriel, vos centres d'intérêts, et les liens qui indiquent qui est ami avec qui et qui est sur quelle photo. Les sites rassemblent ces données éparses dans d'ingénieuses bases de données et réutilisent les informations pour fournir un service à valeur ajoutée – mais uniquement sur leurs sites. Une fois que vous avez saisi vos données sur un de ces services, vous ne pouvez pas facilement les utiliser sur un autre site. Chaque site est un silo, séparé des autres par une cloison hermétique. Oui, vos pages sur ces sites sont sur le Web, mais vos données n'y sont pas. Vous pouvez accéder à une page Web contenant une liste de gens que vous avez rassemblée au même endroit, mais vous ne pouvez pas envoyer tout ou partie de cette liste vers un autre site.

Cette compartimentation se produit parce que chaque élément d'information est dépourvu d'URI. L'interconnexion des données existe uniquement à l'intérieur d'un même site. Ce qui signifie que plus vous entrez de données, et plus vous vous enfermez dans une impasse. Votre site de réseau social devient

une plateforme centrale – un silo de données fermé, qui ne vous donne pas le plein contrôle sur les informations qu'il contient. Plus ce genre d'architecture se répand, plus le Web se fragmente, et moins nous profitons d'un unique espace d'information universel.

Un effet pervers possible est qu'un site de réseau social – ou un moteur de recherche, ou un navigateur – prenne une telle ampleur qu'il devienne hégémonique, ce qui a tendance à limiter l'innovation. Comme cela s'est produit plusieurs fois depuis les débuts du Web, l'innovation permanente du plus grand nombre peut être la meilleure réponse pour contrer une entreprise ou un gouvernement quelconque qui voudrait saper le principe d'universalité. [GnuSocial](#) et [Diaspora](#) sont des projets sur le Web qui permettront à chacun de créer son propre réseau social sur son propre serveur, et de se connecter à d'autres sur leur site. Le projet [Status.net](#), qui fait tourner des sites comme [Identi.ca](#), vous permet de monter votre propre réseau de micro-blogage à la manière de Twitter mais sans la centralisation induite par Twitter.

Les standards ouverts sont le moteur de l'innovation

Permettre à chaque site d'être lié à n'importe quel autre est nécessaire mais pas suffisant pour que le Web ait une armature solide. Les technologies de base du Web, dont les particuliers et les entreprises ont besoin pour développer des services avancés, doivent être gratuites et sans redevance. Amazon.com, par exemple, est devenu une gigantesque librairie en ligne, puis un disquaire, puis un immense entrepôt de toutes sortes de produits, parce que l'entreprise avait un accès libre et gratuit aux standards techniques qui sous-tendent le Web. Amazon, comme tout usager du Web, a pu utiliser le HTML, l'URI et le HTTP sans avoir à en demander l'autorisation à quiconque et sans avoir à payer pour cela. La firme a pu également bénéficier des améliorations de ces standards développées par

le World Wide Web Consortium, qui permettent aux clients de remplir un bon de commande virtuel, de payer en ligne, d'évaluer les marchandises achetées et ainsi de suite.

Par « standards ouverts » je veux dire des standards à l'élaboration desquels peuvent participer tous les spécialistes, pourvu que leur contribution soit largement reconnue et validée comme acceptable, qu'elle soit librement disponible sur le Web et qu'elle soit gratuite (sans droits à payer) pour les développeurs et les utilisateurs. Des standards ouverts, libres de droits et faciles à utiliser génèrent l'extraordinaire diversité des sites Web, depuis les grands noms tels qu'Amazon, Craigslist et Wikipédia jusqu'aux blogs obscurs maintenus par des passionnés, en passant par les vidéos bricolées à la maison et postées par des ados.

La transparence signifie aussi que vous pouvez créer votre site Web ou votre entreprise sans l'accord de qui que ce soit. Au début du Web, je ne devais pas demander de permission ni payer de droits d'auteur pour utiliser les standards ouverts propres à Internet, tels que le célèbre protocole de contrôle de transmission ([TCP](#)) et le protocole Internet ([IP](#)). De même, la [politique de brevets](#) libres de droits du W3C (World Wide Web Consortium) dit que les entreprises, les universités et les individus qui contribuent au développement d'un standard doivent convenir qu'ils ne feront pas payer de droits d'auteur aux personnes qui pourraient l'utiliser.

Les standards libres de droits et ouverts ne signifient pas qu'une entreprise ou un individu ne peut pas concevoir un blog ou un programme de partage de photos et vous faire payer son utilisation. Ils le peuvent. Et vous pourriez avoir envie de payer pour ça, si vous pensez que c'est « mieux » que le reste. L'important est que les standards ouverts permettent un grand nombre d'options, gratuites ou non.

En effet, de nombreuses entreprises dépensent de l'argent pour mettre au point des applications extraordinaires précisément

parce qu'elles sont sûres que ces applications vont fonctionner pour tout le monde, sans considération pour le matériel, le système d'exploitation ou le fournisseur d'accès internet ([FAI](#)) que les gens utilisent – tout ceci est rendu possible par les standards ouverts du Web. La même confiance encourage les scientifiques à passer des centaines d'heures à créer des bases de données incroyables sur lesquelles ils pourront partager des informations sur, par exemple, des protéines en vue de mettre au point des remèdes contre certaines maladies. Cette confiance encourage les gouvernements des [USA](#) ou du [Royaume-Uni](#) à mettre de plus en plus de données sur le réseau pour que les citoyens puissent les inspecter, rendant le gouvernement de plus en plus transparent. Les standards ouverts favorisent les découvertes fortuites : quelqu'un peut les utiliser d'une façon que personne n'a imaginée avant. Nous le voyons tous les jours sur le Web.

Au contraire, ne pas utiliser les standards ouverts crée des univers fermés. Par exemple, le système iTunes d'Apple identifie les chansons et les vidéos par des URI que l'on ouvre. Mais au lieu d'« http: », les adresses commencent par « itunes: » qui est propriétaire. Vous ne pouvez accéder à un lien « itunes: » qu'en utilisant le logiciel propriétaire iTunes d'Apple. Vous ne pouvez pas faire un lien vers une information dans l'univers iTunes, comme une chanson ou une information sur un groupe. **L'univers iTunes est centralisé et emmuré.** Vous êtes piégés dans un seul magasin, au lieu d'être sur une place ouverte. Malgré toutes les fonctionnalités merveilleuses du magasin, leurs évolutions sont limitées par ce qu'une seule entreprise décide.

D'autres entreprises créent aussi des univers fermés. La tendance des magazines, par exemple, de produire des « applis » pour smartphone plutôt que des applications Web est inquiétante, parce que ce contenu ne fait pas partie du Web. Vous ne pouvez pas le mettre dans vos signets, ni envoyer par

email un lien vers une page pointant dessus. Vous ne pouvez pas le « tweeter ». Il est préférable de créer une application Web qui fonctionnera aussi sur les navigateurs des smartphones et les techniques permettant de le faire s'améliorent en permanence.

Certaines personnes pourraient penser que les univers fermés ne sont pas un problème. Ces univers sont faciles à utiliser et peuvent donner l'impression de leur apporter tout ce dont elles ont besoin. Mais comme on l'a vu dans les années 1990 avec le système informatique bas débit d'AOL, qui vous donnait un accès restreint à un sous-ensemble du Web, ces « jardins emmurés », qu'importe qu'ils soient agréables, ne peuvent rivaliser en diversité, en profusion et en innovation avec l'agitation démente du Web à l'extérieur de leurs portes. Toutefois, si un « clôt » a une emprise trop importante sur un marché cela peut différer sa croissance extérieure.

Garder la séparation entre le Web et l'Internet

Conserver l'universalité du Web et garder ses standards ouverts aide tout le monde à inventer de nouveaux services. Mais un troisième principe – la séparation des couches – distingue la conception du Web de celle de l'[Internet](#).

Cette séparation est fondamentale. Le Web est une application tournant sur Internet, qui n'est autre qu'un réseau électronique transmettant des paquets d'information entre des millions d'ordinateurs en suivant quelques protocoles ouverts. Pour faire une analogie, le Web est comme un appareil électroménager qui fonctionne grâce au réseau électrique. Un réfrigérateur ou une imprimante peut fonctionner tant qu'il utilise quelques protocoles standards – aux États-Unis, on fonctionne sur du 120 volts à 60 hertz. De la même façon, chaque application – parmi lesquelles le Web, les courriels ou la messagerie instantanée – peut fonctionner sur Internet tant

qu'elle suit quelques protocoles standards d'Internet, tels que le TCP et l'IP.

Les fabricants peuvent améliorer les réfrigérateurs et les imprimantes sans transformer le fonctionnement de l'électricité, et les services publics peuvent améliorer le réseau électrique sans modifier le fonctionnement des appareils électriques. Les deux couches de technologie fonctionnent en même temps mais peuvent évoluer indépendamment. C'est aussi valable pour le Web et Internet. La séparation des couches est cruciale pour l'innovation. En 1990 le Web se déploie sur Internet sans le modifier, tout comme toutes les améliorations qui ont été faites depuis. À cette période, les connexions Internet se sont accélérées de 300 bits par seconde à 300 millions de bits par seconde (Mbps) sans qu'il ait été nécessaire de repenser la conception du Web pour tirer profit de ces améliorations.

Les droits de l'homme à l'âge électronique

Bien qu'Internet et les principes du Web soient distincts, un utilisateur du Web est aussi un utilisateur d'Internet et par conséquent il compte sur un réseau dépourvu d'interférences. Dans les temps héroïques du Web, il était techniquement trop difficile pour une entreprise ou un pays de manipuler le Web pour interférer avec un utilisateur individuel. La technologie nécessaire a fait des bonds énormes, depuis. En 2007, BitTorrent, une entreprise dont le protocole de réseau « peer to peer » permet de partager les musiques, les vidéos et d'autres fichiers directement sur Internet, a déposé une plainte auprès de la FCC (commission fédérale des communications) contre le géant des fournisseurs d'accès Comcast qui bloquait ou ralentissait le trafic de ceux qui utilisaient l'application BitTorrent. [La FCC a demandé à Comcast de cesser ces pratiques](#), mais en avril 2010 la cour fédérale a décidé que la FCC n'avait pas le droit de

contraindre Comcast. Un bon FAI (Fournisseur d'Accès Internet) qui manque de bande passante s'arrangera souvent pour délester son trafic de moindre importance de façon transparente, de sorte que les utilisateurs soient au courant. Il existe une différence importante entre cette disposition et l'usage du même moyen pour faire une discrimination.

Cette différence met en lumière le principe de la [neutralité du réseau](#). La neutralité du réseau garantit que si j'ai payé pour une connexion d'une certaine qualité, mettons 300 Mbps, et que vous aussi vous avez payé autant, alors nos communications doivent s'établir à ce niveau de qualité. Défendre ce principe empêcherait un gros FAI de vous transmettre à 300 Mbps une vidéo venant d'une société de média qu'il posséderait, tandis qu'il ne vous enverrait la vidéo d'une société concurrente qu'à une vitesse réduite. Cela revient à pratiquer une discrimination commerciale. D'autres situations complexes peuvent survenir. Que se passe-t-il si votre FAI vous rend plus facile l'accès à une certaine boutique en ligne de chaussures et plus difficile l'accès à d'autres ? Ce serait un moyen de contrôle puissant. Et que se passerait-il si votre FAI vous rendait difficile l'accès à des sites Web de certains partis politiques, de groupes à caractère religieux, à des sites parlant de l'évolution ?

Hélas, en août Google et Verizon ont suggéré pour diverses raisons que la neutralité ne doit pas s'appliquer aux connexions des téléphones portables. De nombreuses personnes dans des zones rurales aussi bien dans l'Utah qu'en Ouganda n'ont accès à l'Internet que par leur téléphone mobile. Exclure les accès sans fil du principe de neutralité laisserait ces utilisateurs à la merci de discriminations de service. Il est également bizarre d'imaginer que mon droit fondamental d'accès à la source d'information de mon choix s'applique quand je suis sur mon ordinateur en WiFi à la maison, mais pas quand j'utilise mon téléphone mobile.

Un moyen de communication neutre est la base d'une économie de

marché juste et compétitive, de la démocratie et de la science. La polémique est revenue à l'ordre du jour l'année dernière pour savoir s'il est nécessaire qu'une législation gouvernementale protège la neutralité du réseau. C'est bien le cas. Même si généralement Internet et le Web se développent grâce à une absence de régulation, quelques principes fondamentaux doivent être protégés légalement.

Halte à l'espionnage

D'autres menaces envers le web résultent d'indiscrétions touchant Internet, ce qui inclut l'[espionnage](#). En 2008, une entreprise du nom de Phorm a mis au point un moyen pour un FAI de fouiner dans les paquets d'informations qu'il envoie. Le fournisseur peut alors déterminer chaque URI sur laquelle un de ses clients a surfé, et ensuite créer un profil des sites que l'utilisateur a visités afin de produire des publicités ciblées.

Accéder à l'information contenue dans un paquet Internet est équivalent à mettre un téléphone sur écoute ou ouvrir le courrier postal. Les URI que les gens utilisent révèlent beaucoup de choses sur eux. Une entreprise ayant acheté les profils URI de demandeurs d'emploi pourrait les utiliser pour faire de la discrimination à l'embauche sur les idées politiques des candidats par exemple. Les compagnies d'assurance-vie pourraient faire de la discrimination contre les personnes qui ont fait des recherches concernant des symptômes cardiaques sur le Web. Des personnes mal intentionnées pourraient utiliser les profils pour traquer des individus. Nous utiliserions tous le Web de façon très différente si nous savions que nos clics pouvaient être surveillés et les données ainsi obtenues partagées avec des tierces personnes.

La liberté d'expression devrait être elle aussi protégée. **Le Web devrait être semblable à une feuille de papier blanche : disponible pour y écrire, sans qu'on puisse contrôler ce qui y**

est écrit. Au début de cette année Google a accusé le gouvernement chinois d'avoir piraté ses bases de données pour récupérer les courriels des dissidents. Ces intrusions supposées ont fait suite au refus de Google d'obéir aux exigences du gouvernement, qui demandait à l'entreprise de censurer certains documents sur son moteur de recherche en langue chinoise.

Les régimes totalitaires ne sont pas les seuls qui violent les droits du réseau de leurs citoyens. En France une loi créée en 2009, appelée [HADOPI](#), autorise une administration du même nom à déconnecter un foyer pendant un an si quelqu'un dans la maison est accusé par une compagnie de distribution de médias d'avoir téléchargé de la musique ou des vidéos. Suite à une forte opposition, en octobre le Conseil constitutionnel français a demandé qu'un juge soit saisi du dossier avant que l'accès à Internet ne soit coupé, mais si le juge l'accepte, le foyer familial pourra être déconnecté sans procédure légale digne de ce nom. Au Royaume-Uni, le [Digital Economy Act](#), hâtivement voté en avril, autorise le gouvernement à demander à un FAI (Fournisseur d'Accès Internet) d'interrompre la connexion de quiconque figure dans une liste d'individus soupçonnés de violation de copyright. En septembre, le Sénat des États-Unis a introduit le [Combating Online Infringement and Counterfeits Act](#) (loi pour lutter contre la délinquance en ligne et la contrefaçon), qui devrait permettre au gouvernement de créer une [liste noire de sites Web](#) – qu'ils soient ou non hébergés aux USA – accusés d'enfreindre la loi, et d'obliger tous les FAI à bloquer l'accès des-dits sites.

Dans de tels cas de figure, aucune procédure légale digne de ce nom ne protège les gens avant qu'ils ne soient déconnectés ou que leurs sites soient bloqués. Compte-tenu des multiples façons dont le Web s'avère essentiel pour notre vie privée et notre travail, **la déconnexion est une forme de privation de notre liberté.** En s'inspirant de la Magna Carta, nous pourrions maintenant proclamer :

« Aucun individu ni organisation ne pourra être privé de la possibilité de se connecter aux autres sans une procédure légale en bonne et due forme qui tienne compte de la présomption d'innocence. »

Lorsque nos droits d'accès au réseau sont violés, un tollé général est déterminant. Les citoyens du monde entier se sont opposés aux exigences de la Chine envers Google, à tel point que la Secrétaire d'état Hillary Clinton a déclaré que le gouvernement des États-Unis soutenait la résistance de Google et que la liberté de l'Internet – et avec elle celle du Web – [allait devenir une pièce maîtresse de la politique étrangère américaine](#). En octobre, la Finlande a fait [une loi](#) qui donne le droit à chaque citoyen d'avoir une connexion à haut débit de 1 Mbps.

Connexion vers l'avenir

Tant que les principes fondamentaux du Web seront maintenus, son évolution ultérieure ne dépendra d'aucun individu ni d'aucune organisation particulière – ni de moi, ni de personne d'autre. Si nous pouvons en préserver les principes, le Web est promis à un avenir extraordinaire.

La dernière version du HTML par exemple, intitulée [HTML5](#), n'est pas simplement un langage de balisage mais une plateforme de programmation qui va rendre les applications Web encore plus puissantes qu'elles ne le sont aujourd'hui. La prolifération des smartphones va mettre le Web encore plus au cœur de nos vies. L'accès sans fil donnera un avantage précieux aux pays en développement, où beaucoup de gens n'ont aucune connexion filaire ou par câble mais peuvent en avoir sans fil. Il reste encore beaucoup à faire, bien sûr, y compris en termes d'accessibilité pour les personnes handicapées, et pour concevoir des pages qui s'afficheront aussi bien sur tous les [écrans](#), depuis le mur d'images géantes en 3D jusqu'à la taille d'un cadran de montre.

Un excellent exemple de futur prometteur, qui exploite la puissance conjuguée de tous ces principes, c'est l'[interconnexion des données](#). Le Web d'aujourd'hui est relativement efficace pour aider les gens à publier et découvrir des documents, mais nos programmes informatiques ne savent pas lire ni manipuler les données elles-mêmes au sein de ces documents. Quand le problème sera résolu, le Web sera bien plus utile, parce que les données concernant presque chaque aspect de nos vies sont générées à une vitesse stupéfiante. Enfermées au sein de toutes ces données se trouvent les connaissances qui permettent de guérir des maladies, de développer les richesses d'un pays et de gouverner le monde de façon plus efficace.

Les scientifiques sont véritablement aux avants-postes et font des efforts considérables pour inter-connecter les données sur le Web. Les chercheurs, par exemple, ont pris conscience que dans de nombreux cas un unique laboratoire ou un seul dépôt de données en ligne s'avèrent insuffisants pour découvrir de nouveaux traitements. Les informations nécessaires pour comprendre les interactions complexes entre les pathologies, les processus biologiques à l'œuvre dans le corps humain, et la gamme étendue des agents chimiques sont dispersées dans le monde entier à travers une myriade de bases de données, de feuilles de calcul et autres documents.

Un expérience réussie est liée à la recherche d'un traitement contre la maladie d'[Alzheimer](#). Un grand nombre de laboratoires privés ou d'état ont renoncé à leur habitude de garder secrètes leurs données et ont créé le projet [Alzheimer's Disease Neuroimaging](#). Ils ont mis en ligne une quantité phénoménale d'informations inter-connectées sur les patients, ainsi que des scanners cérébraux, une base dans laquelle ils ont puisé à maintes reprises pour faire progresser leurs recherches. Au cours d'une démonstration dont j'ai été témoin, un scientifique a demandé : « quelles protéines sont impliquées dans la transduction des signaux et sont liées aux

neurones pyramidaux ? ». En posant la question avec Google, on obtenait 233 000 résultats – mais pas une seule réponse. En demandant aux bases de données inter-connectées du monde entier pourtant, on obtenait un petit nombre de protéines qui répondaient à ces critères.

Les secteurs de l'investissement et de la finance peuvent bénéficier eux aussi des données inter-connectées. Les profits sont générés, pour une grande part, par la découverte de modèles de recherche dans des sources d'informations incroyablement diversifiées. Les données sont également toutes liées à notre vie personnelle. Lorsque vous allez sur le site de votre réseau social et que vous indiquez qu'un nouveau venu est votre ami, vous établissez une relation. Et cette relation est une donnée.

Les données inter-connectées suscitent un certain nombre de difficultés que nous devons affronter. Les nouvelles possibilités d'intégration des données, par exemple, pourraient poser des problèmes de respect de la vie privée qui ne sont pratiquement pas abordés par les lois existantes sur le sujet. Nous devrions examiner les possibilités légales, culturelles et techniques qui préserveront le mieux la vie privée sans nuire aux possibilités de bénéfices que procure le partage de données.

Nous sommes aujourd'hui dans une période enthousiasmante. Les développeurs Web, les entreprises, les gouvernements et les citoyens devraient travailler ensemble de façon collaborative et ouverte, comme nous l'avons fait jusqu'ici, pour préserver les principes fondamentaux du Web tout comme ceux de l'Internet, en nous assurant que les processus techniques et les conventions sociales que nous avons élaborés respectent les valeurs humaines fondamentales. **Le but du Web est de servir l'humanité.** Nous le bâtissons aujourd'hui pour que ceux qui le découvriront plus tard puissent créer des choses que nous ne pouvons pas même imaginer.

Notes

[1] Crédit photo : [Neal Fowler](#) – Creative Commons By

Rap News sur WikiLeaks, une improbable conscience ?

Les jours fériés, on les consacre à ses passions non ? Alors après le [rap militant](#) de Dan Bull contre [ACTA](#), laissez moi vous présenter Rap News ^[1], ce journal vidéo reprenant les codes du JT pour diffuser, en rythme et en rimes, de l'actualité comme on en voit rarement à la télé.



En effet, pour accompagner les deux dernières publications massives de télégrammes américains des guerres en [Afghanistan](#) et en [Irak](#) par [WikiLeaks](#), le collectif [TheJuiceMedia](#), un média australien indépendant, a réalisé deux vidéos pertinentes et humoristiques, plantant le décor politique de ces fuites, sur fond de défense de la neutralité du net ^[2].

Bourrées de références ^[3], ces vidéos valent autant par les prouesses de l'acteur que la finesse des textes, et c'est pourquoi, avec l'ami Koolfy de la [Nurpa.be](#), croisé sur le canal IRC de [La Quadrature du Net](#) ^[4], nous avons souhaité offrir une version sous-titrée de ces vidéos pour les francophones de tous pays (même la Belgique !).

Après plusieurs heures de temps libre ^[5] bien employé, nous proposons donc nos sous-titres à l'adresse de contact du collectif TheJuiceMedia qui les accueille avec enthousiasme

et les ajouta directement aux vidéos « officielles », déjà visionnées respectivement plus de 80 000 et 100 000 fois sur YouTube ^[6].

Toutefois, les voici reproduites ici pour vous avec l'accord des auteurs, servies et sous-titrées librement, stockées dans [Framatube](#), et passées à travers [Universal Subtitles](#). Ne manquez pas l'invité de prestige dans la deuxième vidéo.

Rap News contre le Pentagon

[Rap News vs The Pentagon](#)



- > La [vidéo](#) au format webm
- > Le fichier de [sous-titres](#)

Rap News contre Nouvelles Ordre Mondial

[Rap News vs News World Order](#)



- > La [vidéo](#) au format webm
- > Le fichier de [sous-titres](#)

Notes

[1] Travail copyrighté pour l'instant, mais sûrement dû à un « choix » par défaut. Je viens d'écrire aux auteurs sur ce sujet et vous tiendrai informés. Édition le 12/11/2010 à 1:52 : Leur réponse est à la hauteur de leur travail, ils me prient de considérer leur travail comme étant couvert par une CC-BY-NC-SA. Seul le design du site web de thejuicemedia.com est sous Copyright de la conceptrice graphique.

[2] Rien à voir, dans ce contexte, avec le [FDNN](#) que vous avez croisé si vous soutenez, comme moi, la Quadrature du Net ☐

[3] Notamment [cet extrait](#) de JT présenté par Bill O'Reilly sur

les télé. américaines.

[4] Et cet été à Bordeaux aux RMLL 2010.

[5] C'est une notion assez vague pour un Framaslave ☐

[6] Et nous sommes fiers de constater que des collègues allemands, brésiliens et grecs nous ont rejoint dans cette initiative.

Avec Uniflow, Canon invente la photocopieuse qui espionne, refuse et dénonce

En l'absence de l'habituel maître des lieux

Les lutins du Framablog font bien de leur mieux

Écumant le web, en quête de sujets sérieux

Ils espèrent que ces billets vous rendront joyeux

À défaut de nous aider à ouvrir les yeux

Sur des technologies qui derrière un vœu pieu

Menacent nos libertés et nos échanges précieux



« On arrête pas le progrès » aimait à répéter mon grand père, mais aujourd'hui, je me demande ce qu'il aurait pensé des dernières inventions de Canon...

En effet, si l'esprit du [hacker](#) est de bidouiller une technologie pour en trouver de nouveaux usages, les grandes

firmer s'ingénient elles bien souvent à limiter les possibilités de leurs produits, pour créer une illusion de contrôle.

Dans notre cas, Canon a créé des photocopieuses qui inspectent au plus près les documents qu'on leur donne à reproduire, et s'y refusent si ces derniers contiennent l'un des mots de la liste noire située sur le serveur central des installations Uniflow.

Tout d'abord, ces photocopieuses illustrent exactement la menace qui plane sur la [neutralité d'Internet](#). Imaginez qu'il ne soit plus possible de se parler qu'à l'aide de textes envoyés d'une photocopieuse à une autre et vous aurez un bon aperçu de comment fonctionne Internet. En effet, chaque message y circule, par petits bonds, d'un ordinateur à un autre entre votre machine et celle à laquelle vous tentez d'accéder de l'autre côté du réseau. Chaque machine rencontrée photocopie simplement les messages qu'elle reçoit vers la sortie qui les rapprochera de leur destination. Pour l'instant, les routeurs de l'Internet transportent les messages de manière aussi neutre qu'une simple photocopieuse, sans le moindre soupçon d'analyse de contenu. Mais Canon vient donc de briser la neutralité des photocopieuses, en créant un système de « [deep photocopy inspection](#) » bien sûr associés à un système centralisé de censure.

Ensuite, comme le remarquait Benoit Sibaud sur [Identi.ca](#), nous nous trouvons là devant un cas concret d'[informatique déloyale](#), telle que définie par l'[April](#), où des utilisateurs se trouvent confrontés à des systèmes soit-disant « de confiance », et qui sous prétexte de sécurité ne remplissent tout simplement plus la tâche pour laquelle ils sont conçus si les conditions arbitraires d'une entité tierce de contrôle ne sont pas réunies.

Je parlais d'une illusion du contrôle, car comme toujours le moyen mis en œuvre pour « sécuriser l'usage » est aisément

contournable, les documents n'étant (pour l'instant) analysés qu'à l'aide d'un logiciel [OCR](#), incapable donc de percevoir les notes manuscrites, ou les mots (volontairement) mal orthographiés.

Alors à quoi bon mettre en place des systèmes aux performances finalement ridicules au regard du niveau stratégique de l'objectif ? Et quel peut être l'objectif d'imprimantes allergiques à certains mots ?

Tout d'abord, déployer un système à l'efficacité embryonnaire c'est toujours faire un premier pas, ça finance la génération suivante et ça piège les non avertis... ^[1] Ensuite dans le cas présent, on peut pallier les manques du système en contraignant le reste de l'environnement, et si on trouve une application admise par les contrôleurs et les contrôlés ça pourrait même rendre service.

Mais pourquoi empêcher d'imprimer ? Pour pallier, d'une certaine manière, au « trou analogique ». Le trou analogique c'est le nom donné à un phénomène simple : aussi sophistiqué que puisse être le système de protection d'un fichier (chiffrement, [DRM](#)), pour qu'il soit lu il faut bien à un moment le rendre présentable pour un humain. Et à partir de là, il est toujours possible de renumériser les données... Un MP3, même plombé par un DRM, quand il finit par être lu, rien ne m'empêche de l'enregistrer avec un dictaphone, si j'ai peur de ne pas m'en souvenir tout seul. Dans notre cas, l'intérêt est donc de combler en partie le trou analogique, en évitant que des copies papiers de documents identifiés comme « secrets » ne soient créées.

Toutefois, ça peut vite devenir comique, si une entreprise empêche l'impression de documents contenant le nom de ses clients par exemple, espérons qu'ils ne traitent pas avec Apple, Orange ou même Canon, sinon ils vont vite finir par ne plus pouvoir imprimer grand chose.

Néanmoins, après les imprimantes qui [mentent](#) sur leur niveau d'encre et les imprimantes qui laissent des [micro-traces](#) pour s'identifier sur toutes leurs copies, Canon invente aujourd'hui les imprimantes qui choisissent ce qu'elles impriment... ^[2]

Canon promet une sécurisation à base de mots-clés pour ses scanners et imprimantes

[Canon promises keyword-based document scanning and printing security](#)

Alan Lu – 12 octobre 2010 – [ITPro.co.uk](#)

Traduction Framalang : [Siltaar](#), [Julien R.](#), KooToX, Daria

Canon a fait une démonstration d'Uniflow 5, la dernière version de son système de gestion de documents, capable d'empêcher les utilisateurs d'imprimer ou de copier des documents contenant certains mots, grâce à un système de sécurité intelligent basé sur des mots-clés.

Uniflow est un système de gestion de documents qui permet, depuis longtemps, de contrôler imprimantes, scanners et photocopieurs de manière centralisée. Cela permet de conserver le compte des impressions de chaque utilisateur à des fins de facturation. C'est indispensable dans les professions qui facturent les clients à l'heure ou à la quantité de travail, comme les avocats et les architectes. Le système requiert à la fois un serveur Uniflow sur votre réseau et des périphériques d'imagerie Canon, compatibles Uniflow.

La dernière version d'Uniflow possède un système de sécurité intelligent, basé sur des mots-clés. Une fois configuré par un administrateur, le système peut empêcher un utilisateur d'imprimer, scanner, copier ou faxer un document contenant un des mots-clés prohibés, tel que le nom d'un client ou le nom

de code d'un projet.

Le serveur enverra alors par courriel à l'administrateur une copie PDF du document en question, au cas où un utilisateur s'y essaie. Le système peut aussi optionnellement informer l'utilisateur par courriel que sa tentative a été bloquée, mais sans identifier le mot-clé responsable, maintenant ainsi la sécurité du système.

La détection des mot-clés d'Uniflow 5 se base sur un système de reconnaissance optique de caractères (OCR), dont la licence est détenue par la firme belge Iris. Cette technologie est plus communément utilisé pour retranscrire des documents scannés en textes éditables sur ordinateur. Canon Angleterre a confirmé qu'un utilisateur éclairé et déterminé ayant repéré un des mots-clés peut contourner le système en remplaçant une lettre par une autre ou un chiffre ressemblant comme avec « z00 » au lieu de « zoo ».

Néanmoins, l'intérêt de cette fonctionnalité est immédiatement perceptible pour les secteurs traitant des documents sensibles, que se soit pour des raisons légales, concurrentielles ou commerciales. Les représentants de Canon n'ont pu avancer de date quant à la commercialisation des produits Uniflow 5.

Notes

[1] Toute ressemblance avec une loi visant à contrôler les usages sur Internet serait fortuite.

[2] Crédit photo : [Timshell](#) (Creative Commons Attribution NoDerivs).

Plaidoyer pour étudier le droit à l'école

Un jour que je questionnais une élève sur ses pratiques numériques qui me semblaient un peu confuses, j'ai eu cette curieuse mais révélatrice réponse : « si je peux techniquement le faire, je ne vois pas pourquoi je me l'interdirais, de toutes les façons tout le monde le fait, et puis ça ne fait pas de mal à une mouche ».



L'élève étant manifestement de bonne foi (et bonne élève de surcroît), cet épisode me plongea dans un abîme de perplexité. Ici la possibilité de faire vaut droit de faire !

Effectivement, au sens propre du terme, on ne fait physiquement pas de mal à une mouche. Point besoin d'explication pour comprendre d'emblée que ce n'est pas bien de voler l'orange du marchand et que si d'aventure l'on s'y essayait on pourrait se faire prendre. Il en va autrement sur Internet où non seulement il est très facile et sans risque de voler l'orange, mais on ne sent pas spontanément que l'on est en train de commettre un délit puisqu'on ne dépossède pas le marchand de son orange, on ne fait que la copier^[1].

J'eus alors l'idée de jeter un œil du côté des programmes officiels de l'institution scolaire. Et voici ce que je lus noir sur blanc dans [celui](#) de l'[ECJS](#) au lycée : « Le seul savoir nouveau auquel il faut initier les élèves, grâce à l'ECJS, concerne le droit, trop ignoré de l'enseignement scolaire français. Il s'agit de faire découvrir le sens du droit, en tant que garant des libertés, et non d'enseigner le droit dans ses techniques. »

Le droit serait donc trop souvent ignoré. Il est rare de voir l'Éducation nationale nous faire un tel aveu. Surtout lorsque, comme nous le rappelle l'adage, « nul n'est censé ignorer la loi ». Et puis il y a cette phrase à graver dans le marbre : **« Il s'agit de faire découvrir le sens du droit en tant que garant des libertés »**.

À sa décharge, reconnaissons que du temps d'avant Internet, un jeune était bien peu souvent confronté directement et personnellement à des questions juridiques. Mais la situation a changé aujourd'hui avec l'avènement des nouvelles technologies. Pas un jour sans qu'il ne rencontre, implicitement ou explicitement, des problèmes de vie privée, de droits d'auteur, de contrats ou de licences d'utilisation. Et rien ne distingue à priori un adulte internaute connecté au Net d'un adolescent internaute connecté au Net.

Un Internet qui est par essence ouvert, permissif et partageur. Rappelons-nous ce qui a été joliment dit dans un [article précédent](#) : « La copie est pour les ordinateurs ce que la respiration est pour les organismes vivants ».

Nous voici donc projetés dans un nouveau monde étrange où la copie est naturelle et donne accès à un formidable univers de possibles. Elle est tellement naturelle qu'il est presque impossible d'ériger des barrières techniques pour la limiter. Tôt ou tard elles seront levées. Si pour diverses raisons vous voulez la contraindre ou l'abolir, l'arsenal technique est vain. Il n'y a que la loi qui puisse vous secourir. Une loi non coercitive qui n'apporte pas automatiquement avec elle ses verrous numériques. Elle dit simplement ce qui doit ou ne doit pas être. Elle demande avant tout une posture morale. C'est pourquoi, ici plus qu'ailleurs, elle nécessite une éducation.

Oui, dans la pratique, je peux tout faire ou presque sur Internet, mais ai-je le droit de tout faire ? Et si tel n'est pas le cas, ai-je bien compris pourquoi on me le refuse ?

Non pas une éducation passive qui se contenterait d'égréner les grandes lois en vigueur. Mais une éducation active qui met en avant celles que les jeunes rencontrent même sans le savoir au quotidien. Une éducation qui interroge ces lois en même temps qu'elle en donne connaissance. D'où viennent-elles ? Comment ont-elles évolué ? Sont-elles toujours pertinentes aujourd'hui ? Une éducation qui ne s'interdit pas l'analyse critique en prenant conscience qu'à l'heure du réseau on peut réellement le cas échéant se donner les moyens de participer à leurs « mises à jour »

Dans le cas contraire, nous prenons le risque que la réponse de mon élève devienne la réponse de toute une génération.

Parce que si possibilité de faire vaut droit de faire, alors c'est le chaos qui nous guette et vous obtenez une armée de « rebelles sans cause » sur laquelle vous ne pouvez pas vous appuyer. On a ainsi pu dire, lors du débat sur la loi Hadopi, que l'on était en face de la « génération du partage ». Rien n'est moins vrai malheureusement, le partage existant bien moins dans la tête des jeunes que dans le paramétrage par défaut de leurs logiciels de [P2P](#). Preuve en est qu'[ils se ruent désormais sur les plateformes de direct download \(RapidShare, MegaVideo...\)](#) où tout est centralisé sur un unique serveur, où le partage a pour ainsi dire disparu.

Parce que si possibilité de faire vaut droit de faire, comment voulez-vous de plus expliquer à un jeune ce qu'est un logiciel libre. Il n'y verra aucune différence avec un logiciel gratuit ou piraté. Il n'aura alors plus d'autres qualités que celle de son usage, et à ce petit jeu-là c'est souvent le logiciel commercial [cracké](#) qui l'emporte.

Parce que si possibilité de faire vaut droit de faire, « l'Alternative Libre » ne sera ni comprise ni soutenue. Si adhésion, enthousiasme et énergie il y a chez ceux qui la défendent, c'est parce qu'ils savent que tout autour on érige des murs toujours plus hauts. Que ces murs puissent

aujourd'hui facilement être franchis ou contournés n'est pas le plus important ici. C'est aussi en respectant scrupuleusement toutes les conditions d'utilisation, même les plus drastiques, des projets numériques que l'on découvre qu'il existe d'autres logiciels, d'autres encyclopédies, d'autres cartes du monde ou d'autres manières de faire de la musique.

Tout membre de la « Communauté du Libre » possède un minimum de connaissances juridiques. En face de la moindre ressource, son premier réflexe est de s'enquérir de sa licence. Quels sont mes droits et mes devoirs ? Quelles sont les conditions de son usage, de sa copie, de sa modification ? Il n'est ainsi guère étonnant qu'il soit l'un des seuls à réellement lire et respecter les contrats d'utilisation lorsqu'il installe un logiciel ou s'inscrit à un service Web. Ce savoir-là ne s'est pas construit grâce à l'école (parfois même [malgré l'école](#)). Il a été acquis sur le tas, en autodidacte, parce que, motivé, il a simplement cherché à comprendre de quoi il s'agissait. Se faisant notre membre s'est donné des clés pour mieux appréhender le monde contemporain, pour mieux y participer aussi.

On le retrouvera dès lors logiquement en première ligne de batailles [DADVSI](#), [Hadopi](#), [ACTA](#), [Brevets logiciels](#) ou [neutralité du réseau](#), qui sont autant des batailles politiques et techniques que des batailles juridiques qui ne peuvent être gagnées sans une connaissance précise et pointue de la législation du moment. D'ailleurs, comme c'est curieux, ces batailles sont menées pour que le droit soit véritablement le « **garant des libertés** » et non l'inverse !

Ces batailles sont aussi menées au nom d'une certaine idée de la justice. On peut bien sûr s'y opposer parce qu'on en a une autre idée mais aussi longtemps que le droit sera ignoré à l'école, ce qui risque surtout d'arriver c'est de ne pas avoir d'idée du tout ! Méconnaissance et indifférence sont nos pires adversaires ici. Elles nous condamnent à faire partie d'une

minorité d'initiés éclairés ne réussissant pas à trouver assez de renforts pour peser durablement sur le cours des événements.

Oui, il y a urgence à démocratiser et « faire découvrir le sens du droit en tant que garant des libertés » à la jeune génération qui manque cruellement de repères en la matière, à un moment où, Internet oblige, de plus en plus de questions se posent tout de suite à elle. Différer à plus tard son étude revient non seulement à s'en remettre aveuglement entre les mains des experts mais surtout à prendre le risque de devenir un spectateur passif et inculte de l'évolution actuelle de nos sociétés.

Il est dit que « concourir à la formation de citoyens libres, autonomes, et exerçant leur raison critique dans une cité à laquelle ils participent activement est une des missions fondamentales du système éducatif ». Impossible de ne plus y inclure le droit dans ce noble et ambitieux objectif.

Notes

[1] Crédit photo : [Zara](#) (Creative Commons By-Sa)

La démocratie 2.0 à l'œuvre en France pour défendre la neutralité du réseau

Sujet récurrent depuis maintenant de nombreuses années, la [Neutralité du Net](#), principe pourtant fondateur de l'Internet, est de plus en plus menacée. En France, plusieurs lois récentes l'attaquent, comme la [Hadopi](#), la [Loppsi](#) ou l'[Arjel](#). Mais c'est le cas partout en Europe, comme au [Royaume Uni](#), en [Allemagne](#) ou en [Italie](#). Et finalement, le reste du monde n'est pas non plus dans une ère favorable aux libertés comme on le constate en [Australie](#) ou en [Nouvelle-Zélande](#), ainsi que dans beaucoup d'autres démocraties et de non-démocraties. La Neutralité du Net n'existe tout simplement plus en Chine ou en Iran ainsi que dans d'autres pays qui tentent ouvertement de contrôler l'opinion publique.



Les enjeux de cette Neutralité sont considérables, tant sur un plan économique, que politique et culturel. C'est l'existence même du réseau qui est en cause, car la Neutralité du Net **c'est la prévention des discriminations à l'égard de la source, de la destination et du contenu de l'information transmise via le réseau.**

Préserver cette situation de non-privilèges dans les télécommunications pourrait être naturel pour tous, mais ça ne l'est apparemment pas pour les fournisseurs d'accès à Internet, quand bien même la loi française définit la neutralité des réseaux de communication de manière claire et sans équivoque :

[Article L32-1](#) du Code des Postes et communications électroniques :

II.-Dans le cadre de leurs attributions respectives, le ministre chargé des communications électroniques et l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (note: ARCEP) [...] veillent :

« 5° Au respect par les opérateurs de communications électroniques du secret des correspondances et du principe de

neutralité au regard du contenu des messages transmis, ainsi que de la protection des données à caractère personnel; »
« 13° Au respect de la plus grande neutralité possible, d'un point de vue technologique, des mesures qu'ils prennent [...] »

C'est cette liberté de transmission qui met tous les utilisateurs d'Internet sur un pied d'égalité, qui donne la même chance à tout le monde (qu'on soit une multinationale ou un artisan local) et qui permet à tous de recevoir et de distribuer l'information de son choix, et ce, quelques soient ses ressources financières ou son statut. C'est grâce à cette « neutralité » que de petites entreprises peuvent se faire connaître sur la toile et que les petits projets libres peuvent se développer. C'est comme ça que sont apparus Microsoft (un lecteur nous indique en commentaire que l'ancienneté de Microsoft, créé 1975, dessert l'argument, lisons donc « eBay » à la place), Google, ou Facebook... Et maintenant, des projets prometteurs voient le jour tels que [Seeks](#), [Diaspora](#) ou [Movim](#) et peuvent se développer sans se faire phagocyter voire interdire par leurs « aînés » devenus d'influents puissances commerciales.

Pourtant, aujourd'hui de nombreux opérateurs de télécommunications (Orange, [Comcast](#), [SFR](#), Free...) mais aussi des gouvernements souhaitent remettre en cause cette neutralité dans le but de monopoliser, ou de censurer les différents flux d'information, les protocoles, les sites, les blogs, nos paroles.

On peut parler entre autres de l'affaire [Free / Dailymotion](#), de la polémique que le [filtrage du Port 25](#) (SMTP) par Orange a suscité, de la loi [LOPPSI](#) ou de la loi sur les jeux en lignes ([ARJEL](#)) et de son obligation de filtrage alors qu'il a été [démonstré, plusieurs fois](#), que ce filtrage est impossible et peut avoir des effets collatéraux dangereux et simplement sans précédents. Autant de « petits » détails qui nous rappellent que la liberté d'expression, rendue possible par le numérique

[1], est menacée et que la liste des dérives s'allonge.

Les gouvernements eux, cherchent à mettre en place des techniques de filtrage du réseau, bridant notre liberté d'expression ([Hadopi en France](#)), ou dans le but d'avoir la mainmise sur les organes de presses ([Berlusconi en Italie](#)), pour empêcher les manifestants de se concerter ([Iran](#)), ou filtrer des sites prétendument « pédophiles » ([Australie](#))...

C'est dans ce contexte qu'une loi sur la Neutralité du Net vient d'être proposées en France pour la fin de l'année. Et elle est bienvenue car la lecture du rapport « [La neutralité de l'Internet. Un atout pour le développement de l'économie numérique](#) » de la secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique Nathalie Kosciusko-Morizet (UMP), fait froid dans le dos, comme le disait récemment Benjamin Bayart sur Écrans.fr : « [Dans ce rapport, ce qui saute aux yeux, c'est l'incompétence](#) ». Et en effet, de l'incompétence on en trouve dans ce rapport mais pas seulement, on trouve également des traces de lobbyisme de [vendeurs de contenus ayant racheté un FAI](#), ou de FAI ayant [acheté du contenu à vendre](#)...

C'est un autre personnage politique donc, le député Christian Paul (PS), qui a mis en ligne sur son blog une [ébauche de proposition de loi](#) consacrant la Neutralité du Net.

Pour compléter cette ébauche, il [invite les citoyens à commenter et améliorer le texte](#) en-ligne grâce à un outil libre : [co-ment](#). Et il a également rédigé une tribune ré-affirmant l'importance de la Neutralité du Net en guise d'introduction à son projet de loi. C'est cette tribune, publiée conjointement sur [Numérama](#) et sur son blog (sous licence libre) que nous vous invitons à lire ci-dessous.

Il est primordial de réaliser l'importance de la Neutralité du Net et d'établir des règles pour la pérenniser. Cette loi ne doit pas être faite dans l'intérêt privé de certains groupes

industriels, mais pour et par les citoyens. La France pourrait, sur ce sujet, retrouver ses Lumières et montrer la voie à suivre...

Merci à [Skhaen](#) pour la rédaction originale de cette introduction.

Proposition de loi visant à affirmer le principe de neutralité de l'internet, et son contenu

Christian Paul – 16 août 2010 – [Numerama](#)

I had a dream... J'ai fait un rêve, ou plutôt un cauchemar. Je me réveillais en 2030, buvais une tasse de café noir, puis allumais mon ordinateur, et me voyais soudain interdire l'accès à l'Internet. Mes dernières déclarations sur les pratiques abusives des géants de l'Internet n'y étaient certainement pas pour rien. Ou, du moins, quelques propos sur le « filtrage de bordure », directement intégré à ma « box » sous prétexte de lutte contre les contenus illicites, avec un « moteur de contrôle » jugeant automatiquement de la légalité de mes faits et gestes. Le service où je publiais jusqu'ici régulièrement des tribunes (lointain successeur de Médiapart, de Rue 89 ou de Numérama !), où j'avais accès à une information que l'on ne trouvait plus forcément dans les médias traditionnels, venait de fermer, après une longue descente aux enfers au gré de la généralisation des accords de priorisation de certains services et contenus. Un de mes principaux canaux d'expression avait disparu.

Ces derniers temps, ma « box » Internet me conseillait fermement (m'imposait même parfois) plusieurs heures par jour le visionnage de programmes choisis par mon opérateur. J'étais certes informé de cette limitation, mais que faire alors que tous les opérateurs se comportaient à l'identique et que le contournement de ce dispositif de contrôle était passible de

prison ? J'avais eu par ailleurs à changer ces dernières années plusieurs fois d'équipement, au gré des accords exclusifs entre mon FAI avec le constructeur ou l'éditeur le plus offrant. Mes plaintes contre cette censure et cette vente forcée avaient été classées sans suite par le procureur compétent du tribunal de Nevers.

Je me souvenais alors qu'il y a plus de 20 ans, l'irruption de l'Internet portait la promesse d'une croissance durable de la diversité, de nouvelles médiations, d'un plus grand accès à l'information et à la culture et d'une amélioration du droit réel à l'initiative économique pour le plus grand nombre.

Mais depuis son ouverture au grand public au milieu des années 90, les coups de canifs à la liberté et l'égalité des utilisateurs du « réseau des réseaux » s'étaient multipliés. Les réseaux « de pair à pair » avaient été combattus en tant que tel, alors qu'ils ne sont pourtant que de simples outils dont seuls certains usages sont répréhensibles. Le choix de l'appareil de raccordement au réseau, la « box », avait progressivement été imposé aux particuliers par tous les opérateurs. Les services « exclusifs » s'étaient généralisés, après une période transitoire où ils étaient seulement plus prioritaires que les autres.

Retour à 2010, au cœur de l'été. Pourquoi faut-il s'inquiéter ? Le cadre juridique garantissant nos libertés a considérablement évolué ^[2], et les dernières années ont donné le signal de la régression. Mais aujourd'hui, le socle même de ces libertés est en jeu, du fait de l'évolution du cadre technique que préfigurent les débats actuels. Comme le dit Lawrence Lessig, « Code is Law », « le logiciel et le matériel font du cyberspace ce qu'il est » ^[3]. Pour autant, la menace n'est pas que technique. Jiwa, sur lequel j'aimais écouter de la musique, n'est pas aujourd'hui en liquidation du fait d'une censure généralisée du net ou de mutations du réseau, mais à cause du maintien d'un modèle inadapté de négociation de gré à

gré des droits. Il produit des effets également très négatifs, et la responsabilité du gouvernement qui tarde à agir, écrasante.

Le débat sur la « neutralité du net », qui a cours en France ou aux Etats-Unis depuis des mois, doit être l'occasion de réaffirmer les principes d'ouverture et de liberté auxquels nous sommes attachés. À la laïcité garantissant la liberté de conscience et le libre exercice des cultes doit correspondre dans l'espace numérique une « laïcité informationnelle » garantissant nos libertés de choix, d'initiative et d'expression.

Qu'on ne s'y trompe pas ! Notre amour de la liberté nous conduit non pas au laisser-faire, mais au choix d'une « bonne » régulation. La transparence et l'information sur les pratiques des opérateurs ne suffisent à l'évidence pas. Les pouvoirs publics doivent prendre leurs responsabilités et garantir de nouveaux droits à tous les internautes. Nous n'accepterions pas que tel ou tel opérateur de réseau autoroutier n'accueille plus que les automobiles d'une certaine marque. De même, nous n'accepterions pas que les fournisseurs d'énergie électrique nous imposent le choix d'un panneau de raccordement ou de la marque de notre machine à laver. Il doit en être de même dans le monde numérique. Un accès à l'Internet n'est, au niveau le plus simple, qu'un ensemble de signaux électriques convoyés par notre fournisseur d'accès. Le choix de notre appareil de raccordement doit être libre, pour peu que les normes en vigueur ou à inventer rapidement soient respectées. Sous réserve du paiement permettant de disposer d'une puissance suffisante, chacun est également libre de faire fonctionner simultanément autant d'appareils électriques qu'il le souhaite. Il doit en être de même pour le numérique. Les règles de circulation des signaux numériques en notre domicile doivent relever de notre seul choix.

Choisissons un combat juste. Il ne s'agit pas ici de défendre

le tout gratuit. Il est logique que celui qui consomme plus de ressources, par exemple en visualisant continuellement des vidéos en haute définition, ait à payer plus cher que celui qui envoie et reçoit quelques courriers électroniques par jour. Il s'agit par contre de s'assurer que l'utilisation du réseau restera libre et non faussée, tant en émission qu'en réception.

C'est pourquoi je transmets ces jours-ci à Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée nationale le texte d'une proposition de loi affirmant le principe de neutralité de l'internet, et son contenu. Son article 1er est sans ambiguïté : « Le principe de neutralité doit être respecté par toute action ou décision ayant un impact sur l'organisation, la mise à disposition, l'usage commercial ou privé des réseaux numériques. Ce principe s'entend comme l'interdiction de discriminations liées aux contenus, aux tarifications, aux émetteurs ou aux destinataires des échanges numériques de données. »

Vous en lirez le texte complet sur [mon blog](#). Aidez-moi à enrichir cette proposition, le principe et son contenu. C'est un nouveau combat pour la liberté du net, pour sa « bonne » régulation, pour résister à son asservissement commercial.

Vite, prenons date ! Mieux vaut prévenir, que tenter de réparer tardivement. La neutralité du net apparaît, d'ores et déjà, comme un principe offensif, efficace et indispensable.

Christian PAUL, député de la Nièvre

Notes

[1] « l'imprimerie a permis au peuple de lire, Internet va lui permettre d'écrire » – Benjamin Bayart dans [La bataille HADOPI 2009](#)

[2] Avec les lois LCEN, DADVSI, la loi sur les jeux en ligne,

HADOPI 1 et 2, en attendant la LOPPSI2...

[3] À lire en français sur le [Framablog](#)

Nous disons Liberté – Ils entendent Gratuité

Nous le savons, l'adjectif anglais *free* est un mot qui signifie aussi bien *libre* que *gratuit*.



Tout dépend du contexte. Lorsque Stevie Wonder chante [I'm free](#), il n'y a pas d'équivoque possible. Mais il faut encore parfois préciser à un Anglo-Saxon qu'un *free software* est un *logiciel libre* et non un *logiciel gratuit*. C'est d'ailleurs l'une des raisons de l'existence de l'expression alternative (mais [controversée](#)) *open source*.

Il en va de même pour la célèbre citation « *Information wants to be free* », que notre ami [Cory Doctorow](#) nous propose ici d'abandonner parce qu'elle arrange trop ceux qui feignent de croire que nous voulons la gratuité alors qu'il ne s'agit que de liberté. Une gratuité « qui détruit toute valeur » et qu'il faut combattre, quitte à restreindre les... libertés ! CQFD

N'est-ce pas la même stratégie et le même dialogue de sourds que nous avons retrouvés lors de notre [bataille Hadopi](#) ? Ce n'est pas l'information gratuite qui nous importe, c'est l'information libre. Mais ça c'est tellement étrange et subversif que cela demeure impossible à entendre de l'autre

côté de la barrière^[1]. À moins qu'ils n'aient que trop compris et qu'ils ne fassent que semblant de faire la source oreille...

Remarque des traducteurs : Le mot « free » apparaît dix-sept fois dans la version originale de l'article, que nous avons donc traduit tantôt par « gratuit » tantôt par « libre », en fonction de ce que nous pensions être le bon contexte.

Répéter que l'information veut être gratuite fait plus de mal que de bien

[Saying information wants to be free does more harm than good](#)

Cory Doctorow – 18 mai 2010 – Guardian.co.uk

(Traduction Framalang : Barbidule et Daria)

Arrêtons la surveillance et le contrôle parce que ce que veulent les gens c'est avant tout être réellement libres.

Pendant dix ans, j'ai fait partie d'un groupe que l'industrie du disque et du cinéma désigne comme « ceux qui veulent que l'information soit gratuite ». Et durant tout ce temps, jamais je n'ai entendu quelqu'un utiliser ce cliché éculé – à part des cadres de l'industrie du divertissement.

« L'information veut être gratuite » renvoie au fameux [aphorisme de Stewart Brand](#), énoncé pour la première fois lors de la Conférence de Hackers de Marin County, Californie (forcément), en 1984 : « D'un côté, l'information veut être chère, parce qu'elle a énormément de valeur. La bonne information au bon moment peut changer votre vie. D'un autre côté, l'information veut être gratuite, car le coût pour la diffuser ne fait que diminuer. Ces deux approches ne cessent de s'affronter. »

Ce savoureux petit koan résume élégamment la contradiction majeure de l'ère de l'information. Il signifie fondamentalement que l'accroissement du rôle de l'information

en tant que source et catalyseur de valeur s'accompagne, paradoxalement, d'un accroissement des coûts liés à la rétention d'information. Autrement dit, plus vous avez de TIC à votre disposition, plus elles génèrent de valeur, et plus l'information devient le centre de votre monde. Mais plus vous disposez de TIC (et d'expertise dans les TIC), et plus l'information peut se diffuser facilement et échapper à toute barrière propriétaire. Dans le genre vision prémonitoire anticipant 40 années d'affrontements en matière de régulation, de politique et de commerce, il est difficile de faire mieux.

Mais il est temps qu'elle meure.

Il est temps que « l'information veut être gratuite » meure car c'est devenu l'épouvantail qu'agitent systématiquement les grincheux autoritaires d'Hollywood à chaque fois qu'ils veulent justifier l'accroissement continu de la surveillance, du contrôle et de la censure dans nos réseaux et nos outils. Je les imagine bien disant « ces gens-là veulent des réseaux sans entraves uniquement parce qu'ils sont persuadés que « l'information veut être gratuite ». Ils prétendent se soucier de liberté, mais tout ce qui les intéresse, c'est la gratuité ».

C'est tout simplement faux. « L'information veut être gratuite » est aux mouvements pour les droits numériques ce que « Mort aux blancs » est aux mouvements pour l'égalité raciale : une caricature, qui transforme une position de principe nuancée en personnage de dessins animés. Affirmer que « l'information veut être gratuite » est le fondement idéologique du mouvement revient à soutenir que brûler des soutiens-gorges est la principale préoccupation des féministes (dans l'histoire du combat pour l'égalité des sexes, le nombre de sous-tifs brûlés par des féministes est si proche de zéro qu'on ne voit pas la différence).

Mais alors, si les défenseurs des libertés numériques ne veulent pas de « l'information gratuite », que veulent-ils ?

Ils veulent un accès ouvert aux données et aux contenus financés par des fonds publics, parce que cela contribue à améliorer la recherche, le savoir et la culture – et parce qu'ils ont déjà payé au travers des impôts et des droits de licence.

Ils veulent pouvoir citer des travaux antérieurs et y faire référence, parce que c'est un élément fondamental de tout discours critique.

Ils veulent avoir le droit de s'inspirer d'œuvres antérieures afin d'en créer de nouvelles, parce que c'est le fondement de la créativité, et que toutes les œuvres dont ils souhaitent s'inspirer ont elles-mêmes été le fruit de la compilation des œuvres qui les ont précédées.

Il veulent pouvoir utiliser le réseau et leurs ordinateurs sans être soumis à des logiciels de surveillance et d'espionnage installés au nom de la lutte contre le piratage, parce que la censure et la surveillance ont un effet corrosif sur la liberté de penser, la curiosité intellectuelle et le progrès vers une société ouverte et équitable.

Ils veulent des réseaux qui ne soient pas bridés par des entreprises cupides, dont l'objectif est de vendre l'accès à leurs clients aux majors du divertissement, parce que quand je paie pour une connexion au réseau, je veux recevoir les bits de mon choix, aussi vite que possible, même si ceux qui fournissent ces bits refusent de graisser la patte de mon fournisseur d'accès.

Ils veulent avoir le droit de concevoir et d'utiliser les outils qui permettent de partager l'information et de créer des communautés, parce que c'est le fondement de la collaboration et de l'action collective – même si un petit nombre d'utilisateurs se servent de ces outils pour obtenir de la musique pop sans payer.

« l'information veut être gratuite » est d'une concision

élégante, et elle joue subtilement sur le double sens du mot anglais *free* , mais aujourd'hui elle fait plus de mal que de bien.

Il vaut mieux dire « Internet veut être libre » .

Ou plus simplement : « les gens veulent être libres » .

Notes

[1] Crédit photo : [Drewski Mac](#) (Creative Commons By-Sa)

La fin du Web ouvert – Apple ou la banlieue riche du Web

Quelques rares voix discordantes ont réussi tant bien que mal à émerger du concert de louanges médiatiques qui a accompagné la sortie toute récente de l'iPad en France.



[Pourquoi je n'achèterai pas un iPad](#) nous a ainsi expliqué Cory Doctorow. [L'iPad, c'est de la merde !](#) surenchérisait Tristan Nitot dont la formule lapidaire est d'autant plus marquante que le garçon est d'ordinaire calme et courtois (il s'en justifie plus longuement [sur Mac4Ever](#)).

Et puis il y a eu également ce brillant exposé d'Affordance.info, dont le titre [La boutique contre le bazar](#) en rappelle [un autre](#). Ce billet s'appuyant tout du long sur un article du New York Times qui anticipe rien moins que la mort

du Web tel que nous le connaissons, nous avons eu envie d'en savoir plus en le traduisant ci-dessous^[1].

La mort du Web ouvert

[The Death of the Open Web](#)

*Virginia Heffernan – 17 mai 2010 – The New York Times
(Traduction Framalang : Barbidule et Goofy)*

Le Web est une gigantesque et foisonnante zone commerciale. Son organisation est anarchique, ses espaces publics sont assaillis par la foule et les indices de friche industrielle se multiplient avec ses liens morts et ses projets à l'abandon. Les spams et les logiciels malveillants ont rendu insalubres et invivables des secteurs entiers. Les petits dealers et ceux qui vous harcèlent traînent dans les allées. Une population de racaille excitée et polyglotte semble régner sur les principaux sites.

Les gens qui ne trouvent pas le Web à leur goût – trop affreusement barbare – sont pourtant bien obligés d'y vivre : c'est là qu'on peut chercher du travail, des ressources, des services, une vie sociale, un avenir. Mais maintenant, avec l'achat d'un iPhone ou d'un iPad, il existe une solution, une banlieue résidentielle bien tenue qui vous permet de goûter aux possibilités offertes par le Web sans avoir à vous frotter à la populace. Cette banlieue chic est délimitée par les applications de l'étincelant App Store : de jolies demeures propres, à bonne distance du centre Web, sur les hauteurs immaculées de la Résidence Apple. À travers l'exode vers des applications coûteuses et d'accès réservé de ceux qui protestent contre le Web « ouvert », nous sommes témoins de la décentralisation urbaine vers des banlieues résidentielles, un équivalent en ligne de la fuite des Blancs (NdT : [White flight](#) : désigne l'exode des populations blanches – souvent les plus aisées aux Etats-Unis – de plus en plus loin du centre-ville, à mesure que s'y installent les classes

inférieures, souvent composées de minorités).

Il existe une similitude frappante entre ce qui s'est passé pour des villes comme Chicago, Detroit et New York au 20ème siècle et ce qui se produit aujourd'hui pour l'Internet depuis l'introduction de l'App Store. Comme les grandes métropoles américaines modernes, le Web a été fondé à parts égales par des opportunistes et des idéalistes. Au fil du temps, tout le monde s'est fait un nid sur le Web : les étudiants, les nerds, les sales types, les hors-la-loi, les rebelles, nos mamans, les fans, les grenouilles de bénitier, les amis des bons jours, les entrepreneurs à la petite semaine, les starlettes, les retraités, les présidents et les entreprises prédatrices. Un consensus se dégage pour affirmer que le Web est entré dans une spirale dangereuse et qu'il faudrait y remédier, Mais assez bizarrement il existait peu de quartiers réservés en ligne – comme celui que Facebook prétend incarner (mais sans vraiment le faire).

Mais une sorte de ségrégation virtuelle est désormais à l'œuvre. Webtropolis est en train de se stratifier. Même si, comme la plupart des gens, vous surfez encore sur le Web à partir d'un poste de travail ou d'un portable, vous avez sans doute remarqué les pages à péage, les clubs réservés aux membres, les programmes d'abonnement, les paramètres pour les données privées, et tous ces systèmes qui créent différents niveaux d'accès. Ces espaces nous donnent l'impression d'être « à l'abri » – pas seulement à l'abri des virus, de l'instabilité, des sons et lumières indésirables, du porno non sollicité, des liens sponsorisés, et des fenêtres publicitaires intrusives ; ils nous préservent aussi des interfaces sommaires, des commentateurs fâcheux et anonymes, ainsi que des opinions et des images excentriques qui font du Web un lieu perpétuellement étonnant, stimulant et instructif.

Quand une barrière est érigée, l'espace dont l'accès devient payant se doit, pour justifier le prix, d'être plus agréable que les espaces gratuits. Les développeurs appellent ça « une

meilleure expérience utilisateur ». Derrière les accès payants, comme sur Honolulu Civil Beat, le nouveau projet du fondateur d'eBay, Pierre Omidyar, ou sur le Times de Londres de Rupert Murdoch, la valeur ajoutée monte en flèche. De sympathiques logiciels accueillent ces Messieurs-Dames qui ont payé ; on leur fournit les services d'un majordome, et d'autres avantages. Les plateformes Web avec entrée payante ressemblent plus à une boutique qu'à un bazar.

Ce qui tout aussi remarquable, si ce n'est plus, c'est que de nombreuses personnes sont en train de quitter totalement le Web ouvert. C'est ce que les 50 millions d'utilisateurs de l'iPhone et de l'iPad s'appêtent à faire. En choisissant des machines qui ne prennent vie que lorsqu'elles sont affublées d'applications de l'App Store, les utilisateurs d'appareils mobiles Apple s'engagent dans une relation plus distante et inévitablement plus conflictuelle avec le Web. Apple examine de près chaque application, et prend 30% des ventes ; le contenu gratuit et l'énergie du Web ne correspondent pas aux standards raffinés de l'App Store. Par exemple, l'application [« Chaîne météo Max »](#), qui transforme la météo en film interactif palpitant, offre une meilleure expérience en matière de climat que [météo.com](#), qui ressemble à un manuel encombré et barbant : espaces blancs, listes à puces tarabiscotées, et images miniatures.

« L'app Store est sûrement l'une des plateformes logicielles les plus attentivement surveillées de l'histoire », [écrit](#) dans le Times le chroniqueur technologies Steven Johnson. Pourquoi cette surveillance ? Pour préserver la séparation entre l'App Store et le Web ouvert, bien sûr, et pour accroître l'impression de valeur des offres qu'il propose. Car au final, tout est affaire d'impression : beaucoup d'apps sont au Web ce que l'eau en bouteille est à l'eau du robinet : une manière nouvelle et inventive de décanter, conditionner et tarifer quelque chose qu'on pouvait avoir gratuitement auparavant.

Les apps étincellent tels des saphirs et des émeraudes, pour

ceux qui sont blasés par l'aspect camelote de sites géants comme Yahoo, Google, Craigslist, eBay, YouTube et PayPal. Cette étincelle vaut de l'argent. Même pour le moins snob, il y a quelque chose de rafraîchissant à être délivré de la barre d'adresse, des pubs, des liens et des invitations pressantes – qui nous rappellent en permanence que le Web est une mégalopole surpeuplée et souvent affolante dans laquelle vous n'êtes qu'un passant parmi d'autres. Avoir l'assurance que vous ne serez ni bousculé ni assailli ni agressé – c'est précieux également.

Je comprends pourquoi les gens ont fui les villes, et je comprends pourquoi ils fuient le Web ouvert. Mais je pense que nous pourrions bien le regretter un jour.

Notes

[1] Crédit photo : [Dirk Hartung](#) (Creative Commons By-Sa)

La liberté contre les traces dans le nuage – Une interview d'Eben Moglen

Il y a un peu plus d'une semaine Tristan Nitot [évoquait](#) sur son blog une « magnifique interview » du juriste [Eben Moglen](#) par le journaliste [Glyn Moody](#) (que nous connaissons bien sûr le Framablog, preuve en est qu'ils ont l'honneur de tags dédiés : [Moglen](#) et [Moody](#)).



C'est la traduction de l'intégralité de cette interview que nous vous proposons ci-dessous.

Pourquoi Nitot était-il si enthousiaste ? Parce qu'il est légitime de s'inquiéter chaque jour davantage du devenir de nos données personnelles captées par des Facebook et des Google. Mais la critique récurrente sans possibilités d'alternatives pousse au découragement.

Or, poursuit-il, cette interview propose « une ébauche de solution technique qui pourrait bien signer la fin du [Minitel 2.0](#) ». Eben Moglen y explique « comment des petits ordinateurs comme le [Sheevaplug](#) (cf photo ci-contre) ou le [Linutop 2](#) pourraient bien changer la donne en permettant la construction d'un réseau social distribué (ou a-centré) dont chacun pourrait contrôler un bout et surtout contrôler son niveau de participation ».

Et Tristan de conclure de manière cinglante : « l'identité en ligne, la liste de nos relations, les archives de nos messages échangés sont bien trop précieuses pour être confiées à quelconque organisation privée, quelle qu'elle soit ».

La décennie « Microsoft » qui s'achève nous aura vu essayer, avec plus ou moins de succès, d'empêcher le contrôle de nos ordinateurs personnels, en y substituant du logiciel propriétaire par du logiciel libre.

La décennie « Google » qui s'annonce risque fort d'être celle des tentatives pour empêcher le contrôle d'Internet, en ne laissant plus nos données personnelles sur des serveurs privés mais sur nos propres serveurs personnels.

Remarque : à propos d'Eben Moglen, nous vous rappelons l'existence d'une [conférence](#) que nous considérons parmi les plus importantes jamais présentées par la communauté du Libre.

Une interview d'Eben Moglen – La liberté contre les données dans le nuage

[Interview: Eben Moglen – Freedom vs. The Cloud Log](#)

Eben Moglen interviewé par Glyn Moody – 17 mars 2010 – The H (Traduction Framalang : Goofy, Simon Descarpentries et Barbidule)

Le logiciel libre a gagné : presque tous les poids lourds du Web les plus en vue comme Google, Facebook et Twitter, fonctionnent grâce à lui. Mais celui-ci risque aussi de perdre la partie, car ces mêmes services représentent aujourd'hui une sérieuse menace pour notre liberté, en raison de l'énorme masse d'informations qu'ils détiennent sur nous, et de la surveillance approfondie que cela implique.

[Eben Moglen](#) est sûrement mieux placé que quiconque pour savoir quels sont les enjeux. Il a été le principal conseiller juridique de la Free Software Foundation pendant 13 ans, et il a contribué à plusieurs versions préparatoires de la licence [GNU GPL](#). Tout en étant professeur de droit à l'école de droit de Columbia, il a été le directeur fondateur du [Software Freedom Law Center](#) (Centre Juridique du Logiciel Libre). Le voici aujourd'hui avec un projet ambitieux pour nous préserver des entreprises de services en ligne qui, bien que séduisantes, menacent nos libertés. Il a expliqué ce problème à Glyn Moody, et comment nous pouvons y remédier.

Glyn Moody : Quelle est donc cette menace à laquelle vous faites face ?

Eben Moglen : Nous sommes face à une sorte de dilemme social qui vient d'une dérive dans la conception de fond. Nous avons un Internet conçu autour de la notion de parité – des machines sans relation hiérarchique entre elles, et sans garanties quant à leur architectures internes et leur comportements, mises en communication par une série de règles qui permettaient à des réseaux hétérogènes d'être interconnectés sur le principe admis de l'égalité de tous.

Sur le Web, les problèmes de société engendrés par le modèle client-serveur viennent de ce que les serveurs conservent dans leur journaux de connexion (logs) les traces de toute activité humaine sur le Web, et que ces journaux peuvent être centralisés sur des serveurs sous contrôle hiérarchisé. Ces traces deviennent le pouvoir. À l'exception des moteurs de recherche, que personne ne sait encore décentraliser efficacement, quasiment aucun autre service ne repose vraiment sur un modèle hiérarchisé. Ils reposent en fait sur le Web – c'est-à-dire le modèle de pair-à-pair non hiérarchisé créé par Tim Berners-Lee, et qui est aujourd'hui la structure de données dominante dans notre monde.

Les services sont centralisés dans un but commercial. Le pouvoir des traces est monnayable, parce qu'elles fournissent un moyen de surveillance qui est intéressant autant pour le commerce que pour le contrôle social exercé par les gouvernements. Si bien que le Web, avec des services fournis suivant une architecture de base client-serveur, devient un outil de surveillance autant qu'un prestataire de services supplémentaires. Et la surveillance devient le service masqué, caché au cœur de tous les services gratuits.

Le nuage est le nom vernaculaire que nous donnons à une amélioration importante du Web côté serveur – le serveur, décentralisé. Au lieu d'être une petite boîte d'acier, c'est

un périphérique digital qui peut être en train de fonctionner n'importe où. Ce qui signifie que dans tous les cas, les serveurs cessent d'être soumis à un contrôle légal significatif. Ils n'opèrent plus d'une manière politiquement orientée, car ils ne sont plus en métal, sujets aux orientations localisées des lois. Dans un monde de prestation de services virtuels, le serveur qui assure le service, et donc le journal qui provient du service de surveillance induit, peut être transporté sur n'importe quel domaine à n'importe quel moment, et débarrassé de toute obligation légale presque aussi librement.

C'est la pire des conséquences.

GM : Est-ce qu'un autre facteur déclenchant de ce phénomène n'a pas été la monétisation d'Internet, qui a transféré le pouvoir à une entreprise fournissant des services aux consommateurs ?

EM : C'est tout à fait exact. Le capitalisme a aussi son plan d'architecte, qu'il rechigne à abandonner. En fait, ce que le réseau impose surtout au capitalisme, c'est de l'obliger à reconsidérer son architecture par un processus social que nous baptisons bien maladroitement dés-intermédiation. Ce qui correspond vraiment à la description d'un réseau qui contraint le capitalisme à changer son mode de fonctionnement. Mais les résistances à ce mouvement sont nombreuses, et ce qui nous intéresse tous énormément, je suppose, quand nous voyons l'ascension de Google vers une position prééminente, c'est la façon dont Google se comporte ou non (les deux à la fois d'ailleurs) à la manière de Microsoft dans sa phase de croissance. Ce sont ces sortes de tentations qui s'imposent à vous lorsque vous croissez au point de devenir le plus grand organisme d'un écosystème.

GM : Pensez-vous que le logiciel libre a réagi un peu lentement face au problème que vous soulevez ?

EM : Oui, je crois que c'est vrai. Je pense que c'est difficile conceptuellement, et dans une large mesure cette difficulté vient de ce que nous vivons un changement de génération. À la suite d'une conférence que j'ai donnée récemment, une jeune femme s'est approchée et m'a dit : « j'ai 23 ans, et aucun de mes amis ne s'inquiète de la protection de sa vie privée ». Eh bien voilà un autre paramètre important, n'est-ce pas ? – parce que nous faisons des logiciels aujourd'hui en utilisant toute l'énergie et les neurones de gens qui ont grandi dans un monde qui a déjà été touché par tout cela. Richard et moi pouvons avoir l'air un peu vieux jeu.

GM : Et donc quelle est la solution que vous proposez ?

EM : Si nous avons une classification des services qui soit véritablement défendable intellectuellement, nous nous rendrions compte qu'un grand nombre d'entre eux qui sont aujourd'hui hautement centralisés, et qui représentent une part importante de la surveillance contenue dans la société vers laquelle nous nous dirigeons, sont en fait des services qui n'exigent pas une centralisation pour être technologiquement viables. En réalité ils proposent juste le Web dans un nouvel emballage.

Les applications de réseaux sociaux en sont l'exemple le plus flagrant. Elles s'appuient, dans leurs métaphores élémentaires de fonctionnement, sur une relation bilatérale appelée amitié, et sur ses conséquences multilatérales. Et elles sont complètement façonnées autour de structures du Web déjà existantes. Facebook c'est un hébergement Web gratuit avec des gadgets en php et des APIs, et un espionnage permanent – pas vraiment une offre imbattable.

Voici donc ce que je propose : si nous pouvions désagréger les journaux de connexion, tout en procurant aux gens les mêmes fonctionnalités, nous atteindrions une situation [Pareto-supérieure](#). Tout le monde – sauf [M. Zuckerberg](#) peut-être –

s'en porterait mieux, et personne n'en serait victime. Et nous pouvons le faire en utilisant ce qui existe déjà.

Le meilleur matériel est la [SheevaPlug](#), un serveur ultra-léger, à base de processeur ARM (basse consommation), à brancher sur une prise murale. Un appareil qui peut être vendu à tous, une fois pour toutes et pour un prix modique ; les gens le ramènent à la maison, le branchent sur une prise électrique, puis sur une prise réseau, et c'est parti. Il s'installe, se configure via votre navigateur Web, ou n'importe quelle machine disponible au logis, et puis il va chercher toutes les données de vos réseaux sociaux en ligne, et peut fermer vos comptes. Il fait de lui-même une sauvegarde chiffrée vers les prises de vos amis, si bien que chacun est sécurisé de façon optimale, disposant d'une version protégée de ses données chez ses amis.

Et il se met à faire toutes les opérations que nous estimons nécessaires avec une application de réseau social. Il lit les flux, il s'occupe du mur sur lequel écrivent vos amis – il rend toutes les fonctionnalités compatibles avec ce dont vous avez l'habitude.

Mais le journal de connexion est chez vous, et dans la société à laquelle j'appartiens au moins, nous avons encore quelques vestiges de règles qui encadrent l'accès au domicile privé : si des gens veulent accéder au journal de connexion ils doivent avoir une commission rogatoire. En fait, dans chaque société, le domicile privé de quelqu'un est presque aussi sacré qu'il peut l'être.

Et donc, ce que je propose basiquement, c'est que nous construisions un environnement de réseau social reposant sur les logiciels libres dont nous disposons, qui sont d'ailleurs déjà les logiciels utilisés dans la partie serveur des réseaux sociaux; et que nous nous équipions d'un appareil qui inclura une distribution libre dont chacun pourra faire tout ce qu'il veut, et du matériel bon marché qui conquerra le monde entier

que nous l'utilisions pour ça ou non, parce qu'il a un aspect et des fonctions tout à fait séduisantes pour son prix.

Nous prenons ces deux éléments, nous les associons, et nous offrons aussi un certain nombre d'autres choses qui sont bonnes pour le monde entier. Par exemple, pouvoir relier automatiquement chaque petit réseau personnel par VPN depuis mon portable où que je sois, ce qui me procurera des proxies chiffrés avec lesquels mes recherches sur le Web ne pourront pas être espionnées. Cela signifie que nous aurons des masses d'ordinateurs disponibles pour ceux qui vivent en Chine ou dans d'autres endroits du monde qui subissent de mauvaises pratiques. Ainsi nous pourrions augmenter massivement l'accès à la navigation libre pour tous les autres dans le monde. Si nous voulons offrir aux gens la possibilité de profiter d'une navigation anonymisée par un routage en oignon, c'est avec ce dispositif que nous le ferons, de telle sorte qu'il y ait une possibilité crédible d'avoir de bonnes performances dans le domaine.

Bien entendu, nous fournirons également aux gens un service de courriels chiffrés – permettant de ne pas mettre leur courrier sur une machine de Google, mais dans leur propre maison, où il sera chiffré, sauvegardé chez tous les amis et ainsi de suite. D'ailleurs à très long terme nous pourrions commencer à ramener les courriels vers une situation où, sans être un moyen de communication privée, ils cesseront d'être des cartes postales quotidiennes aux services secrets.

Nous voudrions donc aussi frapper un grand coup pour faire avancer de façon significative les libertés fondamentales numériques, ce qui ne se fera pas sans un minimum de technicité.

GM : Comment allez-vous organiser et financer un tel projet, et qui va s'en occuper ?

EM : Avons-nous besoin d'argent ? Bien sûr, mais de petites

sommes. Avons-nous besoin d'organisation ? Bien sûr, mais il est possible de s'auto-organiser. Vais-je aborder ce sujet au [DEF CON](#) cet été, à l'Université de Columbia ? Oui. Est-ce que M. Shuttleworth pourrait le faire s'il le voulait ? Oui encore. Ça ne va pas se faire d'un coup de baguette magique, ça se fera de la manière habituelle : quelqu'un va commencer à triturer une Debian ou une Ubuntu ou une autre distribution, et va écrire du code pour configurer tout ça, y mettre un peu de colle et deux doigts de Python pour que ça tienne ensemble. D'un point de vue quasi capitaliste, je ne pense pas que ce soit un produit invendable. En fait, c'est un produit phare, et nous devrions en tout et pour tout y consacrer juste un peu de temps pour la bonne cause jusqu'à ce que soit au point.

GM : Comment allez-vous surmonter les problèmes de masse critique qui font qu'on a du mal à convaincre les gens d'adopter un nouveau service ?

EM : C'est pour cela que la volonté constante de fournir des services de réseaux sociaux interopérables est fondamentale.

Pour le moment, j'ai l'impression que pendant que nous avancerons sur ce projet, il restera obscur un bon moment. Les gens découvriront ensuite qu'on leur propose la portabilité de leur réseau social. Les entreprises qui gèrent les réseaux sociaux laissent en friche les possibilités de leurs propres réseaux parce que tout le monde veut passer devant M. Zuckerberg avant qu'il fasse son introduction en bourse. Et c'est ainsi qu'ils nous rendront service, parce qu'ils rendront de plus en plus facile de réaliser ce que notre boîte devra faire, c'est-à-dire se connecter pour vous, rapatrier toutes vos données personnelles, conserver votre réseau d'amis, et offrir tout ce que les services existants devraient faire.

C'est comme cela en partie que nous inciterons les gens à l'utiliser et que nous approcherons la masse critique. D'abord, c'est cool. Ensuite, il y a des gens qui ne veulent

pas qu'on espionne leur vie privée. Et puis il y a ceux qui veulent faire quelque chose à propos de la grande e-muraille de Chine, et qui ne savent pas comment faire. En d'autres termes, je pense qu'il trouvera sa place dans un marché de niches, comme beaucoup d'autres produits.

GM : Alors que le marché des mobiles est en train de décoller dans les pays émergents, est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux demander aux téléphones portables de fournir ces services ?

EM : Sur le long terme, il existe deux endroits où vous pouvez raisonnablement penser stocker votre identité numérique : l'un est l'endroit où vous vivez, l'autre est dans votre poche. Et un service qui ne serait pas disponible pour ces deux endroits à la fois n'est probablement pas un dispositif adapté.

A la question « pourquoi ne pas mettre notre serveur d'identité sur notre téléphone mobile ? », ce que je voudrais répondre c'est que nos mobiles sont très vulnérables. Dans la plupart des pays du monde, vous interpellez un type dans la rue, vous le mettez en état d'arrestation pour un motif quelconque, vous le conduisez au poste, vous copiez les données de son téléphone portable, vous lui rendez l'appareil, et vous l'avez eu.

Quand nous aurons pleinement domestiqué cette technologie pour appareils nomades, alors nous pourrons commencer à faire l'inverse de ce que font les opérateurs de réseaux. Leur activité sur la planète consiste à dévorer de d'Internet, et à excréter du réseau propriétaire. Ils devront faire l'inverse si la technologie de la téléphonie devient libre. Nous pourrons dévorer les réseaux propriétaires et essaïmer l'Internet public. Et si nous y parvenons, la lutte d'influence va devenir bien plus intéressante.

L'ACTA en l'état ne passera pas par moi !

« Depuis le printemps 2008, l'Union européenne, les États-Unis, le Japon, le Canada, la Corée du Sud, l'Australie ainsi qu'un certain nombre d'autres pays négocient secrètement un **accord commercial destiné à lutter contre la contrefaçon** (Anti-Counterfeiting Trade Agreement ou ACTA). Suite à des fuites de documents confidentiels, il apparaît clairement que l'un des buts principaux de ce traité est de forcer les pays signataires à mettre en place des mesures de répression de partage d'œuvre sur Internet sous la forme de **riposte graduée** et de **filtrage du Net**.



Alors que d'importants débats ont lieu sur la nécessité d'adapter le droit d'auteur à l'ère numérique, ce traité cherche à **contourner les processus démocratiques** afin d'imposer, par la généralisation de mesures répressives, un régime juridique fondamentalement dépassé. »

Ainsi s'ouvre la [rubrique ACTA](#) du site de [La Quadrature du Net](#) qui nous demande aujourd'hui d'[écrire à nos représentants](#) pour appuyer une initiative de quatre eurodéputés s'opposant à l'accord.

Sur le fond comme dans la forme, cet accord s'apparente à un pur scandale. Ces *petites négociations entre amis* seraient passées comme une lettre à la poste il y a à peine plus de dix ans. Mais aujourd'hui il y a un caillou dans les souliers de ceux qui estiment bon de garder le secret^[1]. Un caillou imprévu qui s'appelle Internet. Raison de plus pour eux de le museler et pour nous de résister...

Sur le fond comme dans la forme, cet accord s'apparente à un pur scandale. Ces *petites négociations entre amis* seraient passées comme une lettre à la poste il y a à peine plus de dix ans. Mais aujourd'hui il y a un caillou dans les souliers de ceux qui estiment bon de garder le secret^[1]. Un caillou imprévu qui s'appelle Internet. Raison de plus pour eux de le museler et pour nous de résister...

Pour évoquer cela nous avons choisi de traduire un article de [Cory Doctorow](#) qui résume bien la (triste) situation et comment nous pouvons tous ensemble tenter d'y remédier.

ACTA et le Web : quand le copyright s'installe en douce

[Copyright Undercover: ACTA & the Web](#)

*Cory Doctorow – 17 février 2010 – InternetEvolution.com
(Traduction Framalang : Tinou, Psychoslave, Barbidule, Goofy et Don Rico)*

Introduction

Le septième round de négociations secrètes sur l'ACAC ([Accord commercial anti-contrefaçon](#), en anglais ACTA) s'est achevé le mois dernier à Guadalajara (Mexique). Le silence radio sur ces négociations est quasi-total : tels les kremlinologues de l'ère soviétique, nous devons nous contenter d'interpréter les maigres indices qui transpirent au-delà des portes closes.

Voici ce que nous savons : l'idée que des traités fondamentaux sur le droit d'auteur puissent être négociés secrètement est en train de perdre du terrain partout dans le monde. Les législateurs des pays participant aux négociations exigent que ce processus soit ouvert à la presse, aux activistes et au public.

Pour leur répondre, les négociateurs soutiennent – de manière surprenante – que le traité ne modifiera en rien les lois de *leur* pays, et que seuls les *autres* états devront faire évoluer leur droit (comme tous ces pays ont des législations foncièrement divergentes en matière de droits d'auteur, quelqu'un ment forcément. Je parie qu'il mentent tous).

Nous connaissons enfin l'attitude des promoteurs de l'ACAC à l'égard du débat public : au cours de la terne « réunion publique » tenue avant que les négociations ne débutent, une

activiste a été expulsée pour avoir ébruité sur Twitter un compte-rendu des promesses faites verbalement par les intervenants à la tribune. Alors qu'on l'emmenait, elle a été huée par les lobbyistes qui peuvent participer à ce traité dont sont exclus les simples citoyens.

Cette situation embarrasse toutes les parties concernées, mettant à nu une attitude pro-capitaliste dont l'intérêt dépasse largement le cadre du copyright. Cela doit cesser. Nous verrons dans cet article comment nous en sommes arrivés là, et ce que vous pouvez faire pour mettre un terme à cette menace.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Un peu d'histoire, pour ceux à qui les épisodes sous-médiatisés précédents auraient échappé : les traités internationaux sur le droit d'auteur émanent à l'origine d'une agence des Nations Unies appelé l'OMPI, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Au départ, il s'agissait d'une agence privée créée pour servir de bras armé aux grandes « industries de la propriété intellectuelle » (musique, films, produits pharmaceutiques, télévision, etc.). Elle a pris forme en tant que consortium d'industries du privé, puis a ultérieurement gagné une légitimité lors de son intégration à l'ONU.

La prise en compte par l'ONU a donné un pouvoir énorme aux intérêts privés qui ont fondé l'OMPI, mais dans le même temps cela signifiait qu'ils devaient suivre les règles de l'ONU, c'est-à-dire que les organismes non-gouvernementaux et la presse étaient autorisés à assister aux négociations, à en rendre compte et même à y participer. Au début des années 2000, le groupement d'intérêt public Knowledge Ecology International a commencé à embrigader d'autres organisations pour suivre les actions de l'OMPI.

Ah, au fait, j'étais l'un des délégués qui a rejoint cette

vague, au nom de l'Electronic Frontier Foundation. Les militants présents à l'OMPI ont tué dans l'œuf le traité en cours de négociation, le Traité de Télédiffusion, et l'ont remplacé par un autre destiné à aider les personnes aveugles et handicapées, les archivistes et les éducateurs. Pas vraiment les actions prioritaires pour les grosses multinationales du divertissement.

Ils ont donc déplacé leurs forums. Depuis 2006, divers pays riches – les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Union Européenne, l'Australie et d'autres – ont tenu une série de séances de rédaction de traité en comité privé, sous le sceau de la non-divulgation.

Tout secret connu de deux personnes ou plus finit toujours par s'éventer, aussi de [nombreuses divulgations](#) nous donnent-elles un aperçu du chapitre « Internet » du traité, où des dispositions ont été prises sur la gouvernance et les restrictions imposées au réseau mondial. Lisez donc la suite.

Ce qu'a fait l'ACAC jusqu'ici

Arrêtons-nous un instant pour parler des concepts de copyright, d'Internet, et de gouvernance. Historiquement, les lois sur le copyright ont été écrites par et au bénéfice des prestataires de l'industrie du divertissement. Les règles du copyright n'ont pas été pensées pour contrôler de façon appropriée un quelconque autre domaine: on n'essaie pas de caser des morceaux du code du travail, des lois sur la finance, l'éducation, la santé ou les campagnes électorales dans le système du copyright.

Mais dès que vous transférez ces activités à Internet, le copyright devient la première méthode de contrôle, faisant autorité sur tout. Il est impossible de faire quoi que ce soit sur Internet sans faire de copie (vous venez de créer entre 5 et 50 copies de cet article rien qu'en suivant le lien qui vous y a amené). Et comme le copyright régit la copie, toute

règle qui touche à la copie touchera également à ces domaines.

Et c'est bien ce qui dérange dans le secret qui entoure l'ACAC, même quand on ne se préoccupe pas de copyright, d'[utilisation équitable](#) (Ndt : « *fair use* »), ou de tout autre sujet biscornu.

Divers brouillons de l'ACAC ont inclus l'obligation pour les FAI d'espionner leurs clients et d'interdire quoi que ce soit qui ressemble à une violation de copyright. (Cela signifie-t-il qu'on vous empêchera d'enregistrer une publicité trompeuse ou mensongère et de l'envoyer à votre député ?) L'ACAC a également soutenu la fouille des supports multimédia aux postes frontières pour y chercher des infractions au copyright (Les secrets professionnels de votre ordinateur portable, les données clients confidentielles, des correspondances personnelles, votre testament, vos coordonnées bancaires et les photos de vos enfants prenant leur bain pourraient être fouillées et copiées la prochaine fois que vous partez en voyage d'affaires).

L'ACAC a en outre appelé à la création de procédures simplifiées pour couper l'accès à Internet d'un foyer entier si l'un de ses membres est accusé d'une infraction (ainsi, votre épouse perdra la capacité de contacter par e-mail un praticien gériatre au sujet de la santé de grand-papa si votre enfant est soupçonné d'avoir téléchargé trop de fichiers par poste-à-poste (P2P).

Ce n'est pas tout, mais ce sont là quelques exemples des propositions principales des sommets secrets de l'ACAC.

Ce qui a eu lieu à Mexico et pourquoi vous devriez vous y intéresser

Je pense par ailleurs que toutes les ébauches de l'ACAC sont également mauvaises pour le copyright et les créations qu'il protège. Je suis l'un des nombreux artistes qui gagnent leur vie en ligne, et qui profitent d'un Internet libre et ouvert.

Mes livres sont disponibles au téléchargement gratuit le jour même où mes éditeurs le mettent en rayon. Mon premier roman pour jeunes adultes – [Little Brother](#) (NdT : « *Petit Frère* ») – a atteint le classement des meilleures ventes du *New York Times* grâce à cette stratégie.

Mais même si vous vous fichez éperdument de la musique, des films, des jeux ou des livres, vous devez prêter attention à l'ACAC.

Ceci dit, le fait est que nous ne savons presque rien de la façon dont s'est déroulée la septième réunion. Elle a assez mal démarré : lors d'une réunion d'information publique, les organisateurs de l'ACAC ont tenté de faire signer à l'assistance un accord de non-divulgation (lors d'une réunion publique !), et ont ensuite fait sortir une activiste qui ébruait des notes sur les éléments publiés – elle a été évincée manu militari [sous les huées des lobbyistes présents](#), outrés que le public puisse assister à la réunion.

Pendant la réunion, des membres de diverses représentations parlementaires de par le monde se sont levés au sein de leur institution, et ont exigé de prendre connaissance des détails du traité qui était négocié par le département du commerce de leur pays, sans la supervision de leur sénat ni de leur parlement. Les législateurs de toute l'Europe, les membres des parlements canadien et australien, et les représentants du Congrès des États-Unis se sont vu opposer un silence de marbre et de vagues garanties.

Ces assurances étant les seules informations publiques visibles que nous ayons sur la question, elles méritent notre attention : l'[Union Européenne](#), les [États-Unis](#) et le [Canada](#) ont tous affirmé que rien dans l'ACAC n'aura d'impact sur le droit national dont les représentants élus sont responsables.

Au lieu de cela, ils prétendent que l'ACAC ne fait qu'incarner les lois nationales dans un accord international, ce qui dans

les faits oblige tout le monde à s'aligner sur les lois existantes.

Cette absurdité – pourquoi négocier un traité qui ne changerait rien ? – devient encore plus ridicule lorsque l'on considère que l'Union Européenne, le Canada et les États-Unis ont des règles de droit d'auteur différentes et incompatibles sur les questions en discussion à l'ACAC. Il est littéralement impossible pour l'ACAC de parvenir à un ensemble de règles qui n'entraînerait pas de modifications pour tout le monde.

Ce que l'avenir nous réserve – et ce que vous pouvez faire

Certes, nous pourrions tous constater par nous-mêmes ce qui a été proposé, si seulement l'ACAC était ouvert au public, comme tous les autres traités sur le copyright mondial le sont depuis l'avènement d'Internet.

Là encore, voici une série de déclarations contradictoires sur lesquelles nous creuser la tête : le délégué en chef du commerce États-Unien [dit](#) que le secret est une condition requise par les partenaires des États-Unis. Or, la [déclaration sur la confidentialité](#) qui a été divulguée provient clairement des États-Unis. De [nombreux États de l'UE](#) sont sur le point de lancer un appel officiel pour la transparence de l'ACAC.

Pour ma part, je parie sur les États-Unis. L'industrie mondiale du divertissement a plus d'emprise là-bas que dans toute autre nation, et l'administration Obama est allée jusqu'à nier la loi sur la liberté de l'information (*NdT* « *Freedom of Information Act* ») pour le traité en prétextant des raisons de *sécurité nationale*. (Oui, la sécurité nationale ! Ceci est un traité de droit d'auteur, pas une liste des codes de lancement de missiles.) Et le Bureau du Représentant État-Unien au Commerce (*ndt* : « United States Trade Representative », USTR) a déclaré clairement que l'administration Obama prévoit de ratifier l'ACAC par décret,

sans la faire passer par le Congrès.

Le prochain sommet de l'ACAC se déroulera en Nouvelle-Zélande en avril, et les militants se préparent pour la bataille. En Nouvelle-Zélande, les opposants au copyright (*NdT* : « *copyfighters* ») sont aguerris et prêts à en découdre, ayant récemment repoussé le règlement 92A qui aurait permis aux producteurs de cinéma et de musique de couper l'accès à Internet sur simple accusation – sans preuve – de violation de copyright.

Impliquez-vous. Appelez votre sénateur, votre député, votre euro-député. Dites-leur que vous voulez que l'ACTA soit négocié de façon ouverte, avec la participation du public et de la presse.

Refusez que des règles affectant les moindres recoins de votre vie en ligne soient décidées en douce par ceux qui ne défendent que les intérêts de leur portefeuille.

Cory Doctorow

Militant de l'Internet, blogueur – Co-rédacteur en chef de Boing Boing

Notes

[1] Crédit photo : [Raïssa Bandou](#) (Creative Commons By)